

Leurs voix **nous guideront**

GUIDE PÉDAGOGIQUE



Le présent guide est du domaine public. Toute personne peut le reproduire, intégralement ou partiellement, sans frais ni demande de permission.



National Inquiry into
Missing and Murdered
Indigenous Women and Girls



Rédigé par Charlene Bearhead

Remerciement particulier aux membres du
Cercle consultatif sur l'éducation :

Sarah Gazan
Lisa Howell
Bobbie Jo LeClerc
Sharon Parenteau
Janet Porter
Sharon Shadow
Sylvia Smith
Gail Stromquist

Membres de l'équipe de recherche de l'Enquête nationale :

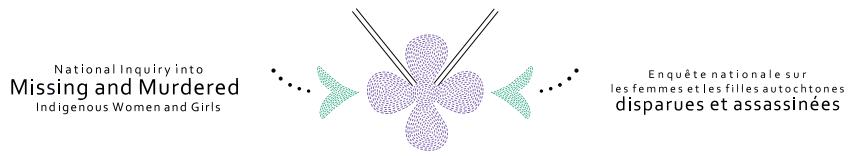
Aimée Craft
Kelsey Hutton
Lisa Koperqualuk
Paulette Regan
Cheryl Troupe
Petra Turcotte

Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées

Boîte postale 500
Station A
Vancouver (C.-B.)
V6C 2N3

Téléphone: 1-844-348-4119 (sans frais)
Télécopieur: 1-604-775-5009
Courriel: info@mmiwg-ffada.ca

WWW.MMIWG-FFADA.CA



Bienvenue!

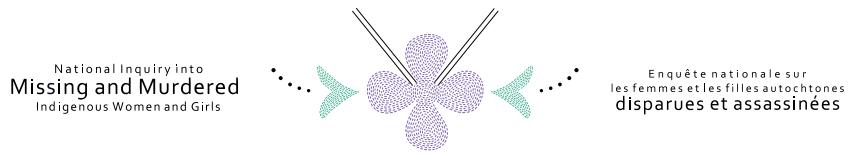
Lorsque nous réfléchissons à l'avenir, nous pensons à l'héritage légué à ceux qui suivront : à nos enfants, petits-enfants, nièces et neveux et aux autres jeunes des générations à venir. L'un des héritages les plus précieux est sans aucun doute une éducation qui favorise la prévention de la violence et la sécurité des femmes et des filles autochtones au profit de l'épanouissement de ces dernières. Ensemble, nous pouvons bâtir une société au sein de laquelle toutes les vies autochtones sont valorisées.

En assumant une responsabilité collective à l'égard de la sécurité et en sensibilisant les Canadiens aux causes systémiques de la violence commise envers les femmes et les filles autochtones, nous pouvons réaliser un véritable changement. Nous croyons que les jeunes ont une voix puissante et que les femmes et les filles autochtones sont capables d'agir. Ces dernières ont le droit de se sentir en sécurité dans leur maison et leur collectivité, peu importe l'endroit où elles vivent au pays. Il faut que leurs droits fondamentaux soient respectés pour qu'elles puissent réaliser leurs rêves et faire bénéficier leur famille, leur collectivité et l'ensemble du Canada de leurs dons, talents et compétences. Elles ont le droit de vivre paisiblement. Notre action commune peut faire de cela une réalité. C'est en défiant le racisme, le sexismme, les stéréotypes et les mythes que nous réussirons à changer les choses.

Le guide pédagogique vise à contribuer à mettre en lumière des aspects sombres de notre histoire collective ainsi que les répercussions du colonialisme et du racisme sur la vie des femmes et des filles autochtones et celle de leur famille, de leur communauté et de leur Nation. Nous avons le pouvoir d'opérer un changement en nous éduquant et en éduquant nos enfants, les membres de notre collectivité et l'ensemble de la population canadienne. Il sera notamment possible d'y parvenir en communiquant les messages axés sur le souvenir, l'honneur, la résilience et l'espoir que formuleront les enfants et les jeunes qui participeront aux activités proposées dans le guide.

Le présent guide est une ressource destinée à aider les enseignants de tous les niveaux à discuter en classe de l'importance de la vie des femmes et des filles autochtones, de sorte que cette importance soit toujours présente dans l'esprit et dans le cœur des jeunes générations. Au moyen du guide, les enseignants pourront se préparer à intégrer à leur enseignement une pédagogie décolonisante et une approche qui tient compte des traumatismes.

Nous espérons que les responsables des ministères de l'éducation, des facultés de l'éducation, de travail social, de justice pénale, d'études féminines et de droit ainsi que des associations, fédérations, groupes et syndicats d'enseignants s'appuieront sur le présent guide pour mettre sur pied des programmes d'études, des cours, des programmes et des



modules d'apprentissage à l'intention des écoles et des conseils scolaires de chaque province ou territoire du pays.

NOMBREUSES SONT LES PERSONNES AYANT CONTRIBUÉ PAR LEUR SAGESSE, LEUR SAVOIR ET LEURS CONSEILS À LA CRÉATION DU PRÉSENT GUIDE, NOTAMMENT DES AÎNÉS ET DES ÉDUCATEURS DE DIVERSES NATIONS AUTOCHTONES AU CANADA. NOUS LEUR ADRESSONS NOS PLUS SINCÈRES REMERCIEMENTS :

Membres du Cercle consultatif sur l'éducation :

Sarah Gazan, Association des enseignants du Manitoba

Lisa Howell, école Pierre-Elliott-Trudeau, Commission scolaire Western Québec

Bobbie Jo LeClerc, division scolaire de Winnipeg, Manitoba

Sharon Parenteau, Institut Louis-Riel, Fédération des Métis du Manitoba

Janet Porter, services aux Mi'kmaq, ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse

Sharon Shadow, ministère de l'Éducation, Yukon

Sylvia Smith, fondatrice, Projet du cœur et « Justice for Indigenous Women », Ontario

Gail Stromquist, Fédération des enseignantes et des enseignants de la Colombie-Britannique, Colombie-Britannique

Membres de l'équipe de recherche de la Commission d'enquête nationale :

Charlene Bearhead

Aimée Craft

Kelsey Hutton

Lisa Koperqualuk

Paulette Regan

Cheryl Troupe

Petra Turcotte

Nous remercions tous ceux qui ont choisi d'utiliser ce guide. Nous nous réjouissons à l'idée de découvrir l'important travail que vous réaliserez avec vos élèves.

Miigwech. Ish nish. Thank you. Merci.

Commissaire en chef Marion Buller

Commissaire Michèle Audette

Commissaire Brian Eyolfson

Commissaire Qajaq Robinson

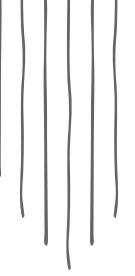


Table des matières

Introduction et appel à l'action • p. 1

Thèmes à explorer • p. 21

Fonctionnement du guide • p. 2

Ressources d'apprentissage • p. 24

Trouver leur voix • p. 25

Appel à l'action • p. 3

Diffuser le message et inspirer le changement • p. 25

Enseignants • p. 5

Renseignements généraux • p. 5

Ressources d'apprentissage pour les enseignants • p. 6

Préparation de l'environnement • p. 10

Terminologie • p. 11

Petite enfance (des services à la petite enfance à la 4^e année) • p. 16

Apprentissage de base • p. 16

Esprits curieux • p. 16

Ressources d'apprentissage • p. 16

Thèmes à explorer • p. 17

Trouver leur voix • p. 18

Diffuser le message et inspirer le changement • p. 19

Exemples d'activités thématiques – Respect de soi et des autres • p. 19

Années intermédiaires (de la 5^e à la 8^e année) • p. 20

Apprentissage de base • p. 20

Esprits curieux • p. 20

Études secondaires et au-delà (de la 9^e à la 12^e année, études postsecondaires et apprentissage des adultes) • p. 26

Apprentissage de base • p. 26

Esprits curieux • p. 26

Thèmes à explorer • p. 27

Ressources d'apprentissage • p. 29

Trouver leur voix • p. 29

Diffuser le message et inspirer le changement • p. 31

Exemples d'activités thématiques – Racisme, discrimination et stéréotypes • p. 31

Coordonnées des personnes-ressources et directives de présentation • p. 32

Annexe A - Formulaire d'acquisition • p. 33

Annexe B - Formulaire de consentement - Archives • p. 39



Introduction

Leurs voix nous guideront est une initiative éducative de la Commission d'enquête, dont l'objectif est de faciliter l'esprit critique, la réflexion ciblée et le dialogue sur les perceptions à l'égard des femmes et des filles autochtones, y compris les membres des communautés LGBTAB, et les réalités qu'elles vivent. Cette initiative vise à faire participer les élèves et les enseignants à des expériences d'apprentissage enrichissantes concernant le rôle important que jouent les femmes et les filles autochtones dans leur famille, leur communauté et leur nation tout en soulignant leur force, leur capacité d'agir et leurs responsabilités traditionnelles en tant que femmes et filles autochtones; ainsi qu'à faire participer les élèves et les enseignants à l'examen des taux élevés de violence faite aux femmes et aux filles autochtones. Le présent guide aidera les apprenants à comprendre la mesure dans laquelle la violence porte atteinte aux droits inhérents, constitutionnels et issus de traités et aux droits de la personne des femmes et des filles autochtones. Ces droits doivent être maintenus pour que les femmes et les filles autochtones reprennent leur pouvoir et leur juste place dans la société canadienne. Nous avons tous le rôle et la responsabilité de veiller à ce que les femmes et les filles autochtones soient respectées, valorisées, aimées et protégées, en reconnaissant leur force, leur capacité d'agir et leur leadership dans le contexte social élargi de la décolonisation, de la justice sociale transformative et de la réconciliation.

Il importe que tous les élèves acquièrent des connaissances de base sur l'importance des rôles historiques et contemporains des femmes autochtones dans la vie culturelle, sociale, politique et juridique de leur Nation respective, ainsi que sur leurs contributions essentielles à la société canadienne. Il importe également que tous les Canadiens prennent conscience de la violence à laquelle les femmes et les filles autochtones sont confrontées quotidiennement et qu'ils s'attaquent à ce problème.

Afin d'engager un dialogue constructif et de lancer des mesures de justice sociale, les élèves doivent examiner les attitudes sociétales historiques et actuelles qui perpétuent l'ignorance, le racisme, le sexismme et la discrimination envers les femmes et les filles autochtones et qui exposent ces dernières à un risque élevé de violence. Ils doivent d'abord comprendre l'ampleur des pertes subies par les familles et les communautés, de même que l'importance d'honorer la vie et la mémoire d'un si grand nombre de filles, petites-filles, mères, épouses, partenaires, tantes, sœurs et cousines qui ne sont

plus parmi nous. Cet apprentissage est essentiel pour favoriser le respect mutuel, l'empathie, le dialogue authentique et l'action axée sur nos responsabilités individuelles et collectives. À l'avenir, nous nous distinguerons par les mesures que nous prenons – ou que nous omettons de prendre – aujourd'hui pour éliminer la violence faite aux femmes et aux filles autochtones et pour aider ces dernières à reprendre leur pouvoir et leur place au Canada. *Leurs voix nous guideront* offre l'occasion de créer un contexte d'apprentissage sûr et respectueux pour faire face aux vérités difficiles et acquérir de nouvelles connaissances au moyen du dialogue et de l'art en vue de changer l'avenir, et ce, avec nos élèves et par l'entremise de ceux-ci.

Notre guide *Leurs voix nous guideront* a pour but d'inciter les élèves de tous âges à générer des messages de résilience, de vérité, d'espoir, de solidarité et de justice au moyen de la création artistique d'après leur propre apprentissage. Ces messages peuvent inspirer et motiver les Canadiens de tous les milieux, de tous les âges et de tous les territoires à poser des gestes dans leur vie personnelle pour engendrer une transformation sociale. Les messages des élèves seront recueillis et conservés en vue d'être intégrés dans le Rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

L'espoir et le changement sont toujours au cœur de ce travail. Cela dit, le véritable changement est fondé sur la vérité et les connaissances. *Leurs voix nous guideront* donne aux élèves la possibilité de changer les perceptions actuelles et d'influencer les décisions des adultes dans leur famille et leur communauté, ainsi que dans tout le pays. Ensemble, leurs messages constitueront des appels à l'action qui rappelleront à tous les Canadiens qu'ils ont la responsabilité commune de créer un environnement sécuritaire et respectueux pour tout le monde, plus particulièrement les femmes et les filles autochtones, laissées de côté par notre société depuis beaucoup trop longtemps.



FONCTIONNEMENT DU GUIDE

Le présent guide comporte cinq sections principales. La première débute par des **renseignements généraux et des ressources d'apprentissage pour les enseignants**, car bon nombre d'entre eux ne disposent peut-être pas de renseignements précis ou de la formation pertinente sur les femmes et les filles autochtones. Cette section renferme également des renseignements sur la **préparation de l'environnement ou l'aménagement d'un espace éthique** pour entendre les vérités troublantes. Cette information orientera les enseignants sur la façon d'aider les élèves qui pourraient vivre ou avoir vécu des situations difficiles ou traumatisantes liées aux questions et aux conditions abordées dans le présent guide. Enfin, cette section se termine par un tableau **terminologique** indispensable à la compréhension du contexte d'oppression qui touche les femmes et les filles autochtones.

La section des **enseignants** est suivie des trois sections principales suivantes : **Petite enfance (des services à la petite enfance [SPE] à la 4^e année)**, **Années intermédiaires (de la 5^e à la 8^e année)**, et **Études secondaires et au-delà (de la 9^e à la 12^e année, études postsecondaires et apprentissage des adultes)**. Comme tous les groupes d'âge sont visés dans un seul guide, les utilisateurs verront un vaste éventail de thèmes et pourront choisir le matériel destiné à des niveaux scolaires précis. Le fait de regrouper les niveaux scolaires permet de présenter des lignes directrices qui laissent une certaine marge de manœuvre aux enseignants, car ce sont eux qui connaissent le mieux leurs élèves. Nous recommandons aux enseignants qui ont l'intention d'utiliser seulement une section d'examiner quand même le guide complet puisque d'autres sections pourraient contenir des renseignements utiles.

Chacune de ces sections principales est à son tour subdivisée en domaines prioritaires.

Les **Thèmes à explorer** sont au cœur de chacune des sections réparties par années scolaires. Le but est d'amener les enseignants et les élèves à se pencher sur les multiples facettes de la vie des femmes et des filles autochtones au Canada. Les thèmes sont répartis dans les sections en fonction des groupes d'âge appropriés. Cependant, les enseignants sont invités à parcourir les listes de thèmes de chacune des trois sections. Comme ces listes ne sont pas exhaustives, ils ne doivent pas hésiter à explorer d'autres thèmes avec leurs élèves, en plus de ceux qu'ils auront choisis pour dresser leur plan d'apprentissage. La pertinence des thèmes peut dépendre de l'endroit, de la composition et de l'expérience de la classe, ainsi que de l'étape à laquelle sont rendues les élèves dans leur apprentissage.

Les sous-sections « **Apprentissage de base** » présentent un bref contexte pédagogique pour les enseignants qui ne sont pas habitués d'aborder des questions délicates avec leurs élèves ou qui n'ont aucun lien avec les peuples autochtones sur le territoire desquels l'établissement d'enseignement est situé ou qui ne les connaissent pas. En créant un environnement d'apprentissage respectueux, il est important de reconnaître que « les femmes et les filles autochtones » ne sont pas un « sujet » à étudier; l'apprentissage devrait plutôt refléter une approche globale qui tient compte des réalités vécues par les femmes et les filles autochtones en tant qu'êtres humains à part entière. Il faudrait encourager les élèves à se rappeler que

chacune de ces vies est précieuse, a un sens et est reliée à tout ce qui l'entoure. Les sections d'apprentissage de base offrent des conseils pour contextualiser l'apprentissage en fonction du territoire du peuple autochtone dans lequel l'enseignant travaille.

Les sous-sections « **Esprits curieux** » proposent aux enseignants des façons de créer un environnement de réflexion et de pensée critique qui convient aux différents niveaux scolaires et aux thèmes abordés. Les enseignants inviteront les élèves à réfléchir à leurs propres rôles dans l'examen de la vérité et la réalisation de changements positifs. Les élèves seront également appelés à tenir compte des rôles des gens de leur entourage et à envisager des façons d'entamer avec eux un dialogue constructif sur l'exercice de leurs responsabilités individuelles et collectives d'apprendre et d'agir en faveur de la décolonisation, de la justice sociale transformante et du changement.

Les sous-sections « **Ressources d'apprentissage** » proposent des idées adaptées à l'âge en vue d'aider les enseignants et les élèves dans leur parcours d'apprentissage. Les enseignants sont invités à utiliser des ressources locales, dans la mesure du possible, notamment, des Ainés autochtones et des Gardiens du savoir locaux, des membres des communautés locales, ainsi que des livres, des films et des articles de presse locaux et régionaux.

Les sous-sections « **Trouver leur voix** » décrivent le résultat attendu des projets, qui est d'amener les élèves à créer des messages de résilience, de vérité, d'espoir, de solidarité et de justice fondés sur ce qu'ils auront appris et exprimé d'une « voix authentique ». Les messages peuvent être exprimés de diverses façons (p. ex. chanson, création orale, danse, pièce de théâtre, vidéo, poésie, peinture, sculpture ou toute autre forme d'expression artistique choisie par les élèves). Les messages seront diversifiés sur le plan culturel, représentatifs des peuples autochtones et contextualisés en fonction du territoire traditionnel dans lequel les élèves vivent et apprennent. Certains messages proviendront de jeunes alliés non-autochtones, tandis que d'autres proviendront d'enfants et de jeunes autochtones qui s'inspireront de leurs propres expériences ou de celles de leurs famille et communauté. Ils mettront aussi en évidence les dons et les talents de chaque élève, l'objet précis du message, ainsi que le public cible. Nous considérerons le caractère unique de chaque message comme le reflet de la dignité humaine, de la force et de la résilience des femmes et des filles autochtones, des liens sacrés avec la terre, la famille et la communauté, ainsi que l'esprit de chaque personne qui nous transmet son message.

Les sous-sections « **Diffuser le message et inspirer le changement** » proposent des points de départ pour envisager des façons de diffuser les messages des élèves à l'échelle locale, régionale et nationale, en plus de les envoyer à la Commission d'enquête.

Les sous-sections « **Exemples d'activités** » proposent une vaste gamme d'activités thématiques qui conviennent aux différentes années scolaires.

La dernière section principale du présent guide comprend les **Coordonnées des personnes-ressources** responsables de cette initiative, ainsi que les **Directives de présentation** des messages de résilience, de vérité, d'espoir, de solidarité et de justice des élèves à la Commission d'enquête. Si vous avez des questions, des idées ou des suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous sommes reconnaissants et heureux que vous, vos élèves, leurs famille et communauté preniez part à ce processus avec nous.

Appel à l'action

lancé aux responsables de l'éducation

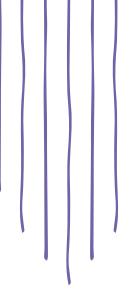
Le mouvement visant à attirer l'attention sur la question des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées et à faire des changements positifs pour accroître la sécurité dans les collectivités est dirigé par les familles et les communautés autochtones depuis plus de 50 ans. Jusqu'à tout récemment, la population canadienne a ignoré ou banalisé les conséquences du colonialisme, du racisme, du sexismme et de la discrimination qui ont mené aux conditions dans lesquelles la violence contre les femmes et les filles autochtones a atteint des proportions épidémiques.

En tant que responsables de l'éducation, il nous revient de modéliser le courage et l'intégrité dans notre propre apprentissage et d'offrir des services de perfectionnement professionnel complets et pertinents à nos enseignants puisque ce sont eux qui forment nos futurs dirigeants et décideurs. Il est essentiel d'aider les enseignants à acquérir et à perfectionner les ressources, les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour apprendre aux élèves à poser des gestes qui favorisent une justice sociale transformative et un changement sociétal qui permettront aux femmes et aux filles autochtones de prospérer.

Nous vous demandons, en tant que responsables de nos systèmes d'éducation, de faire en sorte que tous les enseignants aient des possibilités réelles et permanentes de perfectionnement professionnel de manière à acquérir les fondements pédagogiques, de même que les connaissances et les compétences spécialisées nécessaires pour enseigner cette vérité avec confiance, empathie et respect. Cela favorisera des milieux d'apprentissage propices à la formation de citoyens bien éduqués et socialement responsables pour l'avenir.







Enseignants

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, RESSOURCES D'APPRENTISSAGE POUR LES ENSEIGNANTS, PRÉPARATION DE L'ENVIRONNEMENT ET TERMINOLOGIE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Pour de nombreux enseignants, l'enseignement portant sur les femmes et les filles autochtones, à l'instar de l'enseignement sur les pensionnats indiens, exigera de nouveaux apprentissages, souvent simplement pour avoir une longueur d'avance sur les élèves. Cela n'est pas rare et ne devrait pas dissuader les enseignants d'entreprendre cette formation très importante avec leurs élèves. Au contraire, ils devraient voir cette situation comme une occasion d'apprendre à créer et à acquérir des connaissances ensemble, en faisant preuve de respect et de considération.

Certains enseignants dirigeront cette initiative selon leur propre expérience ou celle des élèves directement ou indirectement touchés par la question des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées. Encore une fois, ce n'est pas une raison pour passer à côté de cet important apprentissage. Cependant, nous sommes conscients que le contenu peut être éprouvant. Nous encourageons les enseignants à consulter les ressources et les outils nécessaires pour établir leur stratégie personnelle et la stratégie à utiliser en classe pour veiller à ce que tout le monde prenne soin de soimême. Les enseignants qui utilisent une approche qui tient compte des traumatismes peuvent créer un environnement propice à l'autonomisation et à l'autodétermination des élèves, ainsi qu'à leur capacité d'apporter des changements à mesure qu'ils découvrent le pouvoir de leur propre voix.

Nous rappelons aux enseignants de ne pas présumer que tous les élèves autochtones de la classe sont membres de la communauté locale métisse, inuite ou d'une Première Nation. Il importe de connaître les antécédents des élèves et de s'informer sur les Autochtones de la région et sur leurs terres. Il importe également de se rappeler que l'une des grandes conséquences intergénérationnelles de la colonisation et du régime des pensionnats indiens est la séparation d'avec la langue et la culture. Il ne faut pas présumer que les élèves autochtones connaissent leur culture, leur famille biologique ou leur

communauté d'origine. Les enseignants doivent apprendre à connaître leurs élèves, s'informer sur leur terre ancestrale, leur territoire traditionnel et leur communauté, et tisser des liens avec eux.

Il faut garder en tête que les liens sont essentiels pour apprendre sur les peuples autochtones, avec et auprès d'eux. Les possibilités d'apprentissage en personne constituent la meilleure façon d'apprendre, autant pour les enseignants que pour les élèves. Nous avons tous un rôle à jouer dans ce processus, mais le rôle de chaque personne dépend de ses antécédents respectifs. Nous avons tous la responsabilité d'enseigner la vérité et de passer à l'action. Il convient toutefois de souligner que ce n'est pas tout le monde qui a le droit d'enseigner les protocoles culturels et de parler des expériences personnelles des gens sans leur permission. Les enseignants non-autochtones sont invités à communiquer avec une personne ou un peuple autochtone du territoire pour qu'il les guide et transmette quelques enseignements dans la mesure du possible.

RAPPEL CONCERNANT LES PERSPECTIVES AUTOCHTONES

Le terme *autochtone* est utilisé dans l'ensemble du présent guide, mais il est important de se rappeler que les points de vue, protocoles, pratiques, valeurs, enseignements et connaissances sont propres à chaque Première Nation, communauté inuite, communauté ou établissement métis, famille et personne. Les enseignants, les chefs de groupe, les parents et toutes les autres personnes qui utiliseront ce guide devront prendre le temps d'obtenir de l'information, d'acquérir des connaissances et de recevoir des enseignements des gens du territoire local concerné. Cela fait partie de l'apprentissage nécessaire aux changements qui contribueront à rendre les lieux, les espaces et les communautés plus sécuritaires non seulement pour les femmes et les filles autochtones, mais pour l'ensemble des Autochtones, et qui favoriseront la justice sociale et la réconciliation.

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE POUR LES ENSEIGNANTS

À UTILISER PAR LES ENSEIGNANTS, CAR LE CONTENU
POURRAIT ÊTRE TROP CHOQUANT POUR LES ÉTUDIANTS

RAPPORTS ET ENQUÊTES

La Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA) est une commission royale canadienne mise sur pied en 1991 pour examiner une vaste gamme de questions touchant les Premières Nations, les Inuits et les Métis et formuler des recommandations connexes. En 1996, la Commission a publié un rapport final de 4 000 pages dans lequel elle présentait un plan d'action sur 20 ans pour la réalisation des changements recommandés. Malgré le fait que peu de recommandations ont été mises à exécution, le processus de la CRPA a créé un précédent décisif pour la prise en compte des points de vue et des voix des peuples autochtones.

En outre, la CRPA a publié le rapport *The High Arctic Relocation : A Report on the 1953-55 Relocation*, lequel porte précisément sur la réinstallation des Inuits dans l'Extrême-Arctique à compter de 1953. Il décrit en détail la politique et le plan de réinstallation du gouvernement, les enjeux historiques et les conséquences d'une telle mesure. En guise de complément à ce rapport, la CRPA a commandé le rapport *Inuit relocation policies in Canada and other circumpolar countries, 1925-60*, produit par M. Alan R. Marcus, qui présente en détail les politiques de réinstallation dans l'Arctique canadien et le monde circumpolaire.

- ▶ <https://lop.parl.ca/content/lop/researchpublications/prb9924-f.htm>
- ▶ [http://data2.archives.ca/ricap/pdf/ricap-458.pdf \[en anglais seulement\]](http://data2.archives.ca/ricap/pdf/ricap-458.pdf)
- ▶ [http://publications.gc.ca/collections/collection_2017/bcp-pco/Z1-1991-1-41-149-eng.pdf \[en anglais seulement\]](http://publications.gc.ca/collections/collection_2017/bcp-pco/Z1-1991-1-41-149-eng.pdf)

La Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) a été établie en 2008 dans le cadre de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens de 2007, le plus important règlement de recours collectif de l'histoire du Canada. De 2009 à 2015, la CVR a parcouru le Canada et entendu plus de 6 750 témoins. Conformément à son mandat d'éducation du public, la CVR a tenu sept événements nationaux pour mobiliser et renseigner l'ensemble de la population canadienne sur l'histoire et les séquelles des pensionnats indiens, pour raconter et honorer les expériences des survivants des pensionnats indiens et de leur famille, et pour favoriser la réconciliation. En juin 2015, la CVR a publié 94 appels à l'action, dont plusieurs portaient sur la sensibilisation du public. Puis, en décembre de la même année, elle a publié son rapport final intégral en six volumes.

- ▶ <http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/index.php?p=891>

L'Enquête publique sur l'administration de la justice et les peuples autochtones (1991) et la **Commission de mise en œuvre des recommandations sur la justice autochtone** (2001). La Commission d'enquête sur l'administration de la justice et les Autochtones au Manitoba a été mise sur pied en 1988 pour

enquêter sur les circonstances entourant le meurtre d'une jeune femme autochtone, Helen Betty Osborne, et le décès du dirigeant autochtone J.J. Harper sous les balles du service de police de Winnipeg. Cette commission avait aussi pour mandat d'examiner le lien entre les peuples autochtones du Manitoba et le système de justice. En 1991, elle a formulé près de 300 recommandations qui, en grande partie, ont été ignorées jusqu'en 1999, année lors de laquelle le gouvernement provincial a mis sur pied la Commission de mise en œuvre des recommandations sur la justice autochtone, qui a formulé plus de 100 autres recommandations générales concernant le système de justice, l'application de la loi, les systèmes de justice autochtones, les ressources naturelles, la *Loi sur les Indiens*, le bien-être des femmes autochtones, les jeunes et les enfants.

- ▶ [http://www.ajic.mb.ca/volume.html \[en anglais seulement\]](http://www.ajic.mb.ca/volume.html)

RAPPORTS PORTANT SUR LES FEMMES ET LES FILLES AUTOCHTONES DISPARUES ET ASSASSINÉES

À ce jour, plus de 100 rapports et enquêtes concernant la violence faite aux femmes et aux filles autochtones ont été produits, notamment les suivants :

Ce que leurs histoires nous disent : résultats de recherche de l'Initiative Sœurs par l'esprit. Produit par l'Association des femmes autochtones du Canada, ce rapport résume cinq années de recherche et de collecte d'information au sujet de la disparition ou de l'assassinat de femmes autochtones.

- ▶ <https://www.nwac.ca/wp-content/uploads/2015/06/2010-What-Their-Stories-Tell-Us-Research-Findings-SIS-Initiative-FR.pdf>

Femmes invisibles : un appel à l'action – Un rapport sur les femmes autochtones portées disparues ou assassinées au Canada. Rapport du Comité spécial sur la violence faite aux femmes autochtones (2014). Les travaux du Comité s'articulaient autour de trois thèmes : la violence et ses causes profondes, l'assistance de première ligne, et la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles autochtones. Le Comité a recueilli de l'information dans le cadre de réunions publiques au cours desquelles il a entendu le témoignage de membres de la famille de femmes autochtones disparues ou assassinées. Le Comité a également tenu des réunions avec des spécialistes en prévention et des fournisseurs de services de première ligne. Le rapport résume les commentaires formulés lors de ces réunions. La majorité d'entre eux portait sur le manque de protection des femmes et des filles autochtones contre la violence.

- ▶ <https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/41-2/IWFA/rapport-1>

Report of the inquiry concerning Canada of the Committee on the Elimination of Discrimination against Women under article 8 of the Optional Protocol to the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women (30 mars 2015). Préparé par le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, ce rapport fait suite

aux observations de l'Alliance canadienne féministe pour l'action internationale et de l'Association des femmes autochtones du Canada, qui alléguait que le Canada avait commis des violations graves et systémiques des droits énoncés dans la Convention et demandaient une enquête en vertu de l'article 8 du Protocole facultatif à la Convention.

- ▶ http://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CEDAW/Shared%20Documents/CAN/CEDAW_C_OP-8_CAN_1_7643_E.pdf [en anglais seulement]

Missing and Murdered Indigenous Women in British Columbia, Canada, Commission interaméricaine des droits de l'homme (21 décembre 2014). Ce rapport examine le contexte entourant la disparition ou l'assassinat de femmes autochtones en Colombie-Britannique au cours des dernières années, de même que la réaction du gouvernement du Canada à cet égard.

- ▶ <https://www.oas.org/en/iachr/reports/pdfs/indigenous-women-bc-canada-en.pdf> [en anglais seulement]

Rapports de la Commission d'enquête sur les femmes disparues (Commission Oppal, Colombie-Britannique). En 2010, l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique a mis sur pied la Commission d'enquête sur les femmes disparues en vertu de la *Loi sur les enquêtes publiques*. Le rapport a relevé plusieurs facteurs qui contribuent à accroître la vulnérabilité des femmes autochtones, notamment les suivants :

- la marginalisation sociale et l'abandon attribuables aux attitudes colonialistes envers les femmes autochtones;
- l'insécurité alimentaire et l'insécurité liée au logement et au revenu;
- les conséquences de la toxicomanie et le caractère inadéquat des programmes de désintoxication;
- l'accent mis sur la criminalisation plutôt que sur la réduction des méfaits dans les approches du gouvernement à l'égard de la prostitution.

- ▶ <http://www.missingwomeninquiry.ca/obtain-report/> [en anglais seulement]

Assez de vies volées – Discrimination et violence contre les femmes autochtones au Canada : une réaction d'ensemble est nécessaire. Ce rapport se veut une mise à jour du rapport « Sœurs volées », publié en 2004 par Amnistie internationale, qui exposait les causes sous-jacentes de la violence exercée sur les femmes autochtones par des hommes autochtones et non-autochtones.

- ▶ <https://amnistie.ca/sites/default/files/upload/documents/publications/amr200122009fraassezdeviesvoles.pdf>

Les femmes autochtones disparues et assassinées : Un aperçu opérationnel national (2014) et Les femmes autochtones disparues ou assassinées : Mise à jour 2015 de l'Aperçu opérationnel national. Dans ces études sur les femmes autochtones disparues et assassinées, la GRC évalue les données relatives à tous les cas signalés jusqu'à présent à l'échelle du pays.

- ▶ <http://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/les-femmes-autochtones-disparues-et-assassinees-un-apercu-operationnel-national.html> et <http://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/les-femmes-autochtones-disparues-ou-assassinees-mise-jour-2015-de-lapercu-operationnel-national>

Nipimik Nanisiniq est une initiative de l'association Pauktuutit Inuit Women of Canada qui a pour but de renseigner et de fournir une orientation sur la situation des femmes inuites dans leur collectivité et dans les milieux urbains, au Canada. Le rapport et d'autres renseignements sont affichés sur le site Web de l'association.

- ▶ <http://pauktuutit.ca/missing-murdered-inuit-women/> [en anglais seulement]

Le **Conseil Qullit de la Condition Féminine du Nunavut** met les enjeux des femmes inuites au premier plan. Il décrit certaines initiatives et certains projets qu'il a lancés pour mettre fin à la violence sur le site suivant :

- ▶ <http://www.qnsw.ca/> [en anglais seulement]

Le rapport d'étude de l'Association des femmes inuites du Nunavik Saturviit intitulé « **Bring Hope and Restore Peace: A Study Report on the Life and Concerns of Inuit Women of Nunavik** » (2015) porte sur la vie des femmes inuites du Nunavik, au Québec. La violence conjugale, la pénurie de logements, la santé et l'éducation s'inscrivent parmi les nombreuses préoccupations exprimées par les femmes inuites du Nunavik. L'étude visait à trouver des solutions pour assurer la sécurité et le mieux-être des femmes et des enfants inuits.

- ▶ http://www.saturviit.ca/wp-content/uploads/2015/08/Saturviit_Long-study-report_2015-08-18_final.pdf [en anglais seulement]

Sur son site Web, l'Association des femmes inuites du Nunavik Saturviit publie également le rapport **Missing or Murdered Nunavimmiut** sur le processus préalable à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

- ▶ <http://www.saturviit.ca/missing-and-murdered-inuit-women/> [en anglais seulement]

A comment by the Legal Strategy Coalition on Violence Against Indigenous Women on the RCMP Update to the National Operational Review, 2015. Ce rapport a été rédigé par la Legal Strategy Coalition, un groupe national spécial mis sur pied en 2014, à la suite de l'assassinat de l'étudiante universitaire inuite, Loretta Saunders, pour contrer la violence envers les femmes autochtones. Ce rapport fait état de certaines lacunes en matière d'information et des préjugés dans le rapport *Mise à jour 2015 de l'Aperçu opérationnel national* de la GRC.

- ▶ <http://www.leaf.ca/wp-content/uploads/2015/06/LSC-Review-of-2015-RCMP-Update.pdf> [en anglais seulement]

Ceux qui nous emmènent : abus policiers et lacunes dans la protection des femmes et filles autochtones dans le nord de la Colombie-Britannique, Canada. Dans ce rapport, la Human Rights Watch, une organisation consacrée à protéger les droits humains des personnes à travers le monde, affirme que les femmes autochtones sont sous-protégées et que plusieurs ont été victimes de mauvais traitements infligés par des agents de la GRC.

- ▶ https://www.hrw.org/sites/default/files/reports/canada0213fr_forinsertWebFull.pdf



Boyfriend or Not – Sexual Exploitation and Trafficking of Aboriginal Women and Girls in Canada. Rédigé par l'Association des femmes autochtones du Canada aux fins de présentation à l'ambassade des États-Unis, ce rapport fait état de la façon dont les femmes autochtones sont recrutées pour exploitation sexuelle et de la mesure dans laquelle la marginalisation socioéconomique et les conséquences des pensionnats indiens sur les familles autochtones contribuent à rendre les femmes vulnérables à l'exploitation sexuelle.

- ▶ https://www.nwac.ca/wp-content/uploads/2015/05/2014_NWAC_Boyfriend_or_Not_Report.pdf [en anglais seulement]

Murders and Disappearances of Aboriginal Women and Girls: Report to the Human Rights Committee. Ce rapport, rédigé par l'AFAC et l'Alliance canadienne féministe pour l'action internationale, a été présenté au Comité des droits de l'homme des Nations Unies afin qu'il en tienne compte dans son sixième rapport périodique du Canada.

- ▶ http://www.leaf.ca/wp-content/uploads/2015/06/2015-06-FAFIA-NWAC-stmt-INT_CCP_CSS_CAN.pdf [en anglais seulement]

Nānīawig Māmawe Nīnawind – Debouts et solidaires : Femmes autochtones disparues ou assassinées au Québec. Amorcé et rédigé par Femmes Autochtones du Québec Inc., ce rapport traite des causes profondes de la violence et du besoin et de la nécessité de mettre en place des services préventifs (plutôt que réactifs) pour les femmes autochtones.

- ▶ <http://www.faq-qnw.org/wp-content/uploads/2016/09/RapportFADA-Copie.pdf>

Police Abuse of Indigenous Women in Saskatchewan and Failures to Protect Indigenous Women from Violence.

Préparé par l'organisation Human Rights Watch, ce rapport porte sur le traitement réservé aux femmes autochtones par la police en Saskatchewan. En relatant des expériences vécues par ces femmes, le rapport expose les conséquences du colonialisme et la mesure dans laquelle les politiques d'assimilation racistes, plus particulièrement le régime des pensionnats indiens, font encore ombrage à la dynamique actuelle entre les communautés autochtones et les services de police.

- ▶ https://www.hrw.org/sites/default/files/supporting_resources/canada_saskatchewan_submission_june_2017.pdf [en anglais seulement]

Résultats et domaines d'action prioritaires pour prévenir et combattre la violence à l'encontre des femmes et des jeunes filles autochtones. Ce document énonce les résultats et domaines d'action prioritaires prévus pour prévenir et combattre la violence faite aux femmes et aux filles inuites, métisses et des Premières Nations du Canada, comme ils ont été envisagés à la deuxième table ronde nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, qui a réuni les familles de ces dernières, les premiers ministres, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux, ainsi que des représentants de l'Assemblée des Premières Nations, du Congrès des Peuples Autochtones, de l'Inuit Tapiriit Kanatami, du Ralliement national des Métis, de l'Association des femmes autochtones du Canada, de l'association Pauktuutit Inuit Women of Canada et des Femmes Michif Otipemisiwak/Women of the Métis Nation.

- ▶ <https://www.nwac.ca/wp-content/uploads/2016/03/OUTCOMES-AND-PRIORITIES-FOR-ACTION-FINAL-FR.pdf>

Justice System's Response: Violence Against Aboriginal Girls. Ce rapport, écrit par Justice for Girls – une organisation sans but lucratif qui fait la promotion de la justice, de l'égalité et de l'absence de violence auprès des adolescentes qui vivent dans la pauvreté – traite des problèmes systémiques auxquels font face les filles autochtones.

- ▶ http://www.justiceforgirls.org/uploads/2/4/5/0/24509463/violence_against_aboriginal_girls_-_final_brief_-_sept_2005.pdf [en anglais seulement]

Nunavik Women's Manifesto. Rédigé par l'Association des femmes inuites du Nunavik Saturviit, ce rapport fait état des problèmes auxquels sont confrontées les femmes inuites et réclament des solutions de changement locales et régionales qui favorisent la santé et le mieux-être des femmes et de leur famille.

- ▶ <http://www.saturviit.ca/nunavik-inuit-womens-manifesto-stop-violence/> [en anglais seulement]

PROJETS ET RESSOURCES

L'exercice des couvertures, animé par le groupe KAIROS (une coalition d'Églises canadiennes en faveur de la justice sociale), est un atelier participatif qui consiste à explorer la relation de nation à nation entre les Autochtones et les non-Autochtones au Canada. Les couvertures sont étendues sur le sol pour représenter le territoire, et les participants sont invités à y incarner le rôle des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

- ▶ <https://www.kairosblanketexercise.org/> [en anglais seulement]

Le **Projet du Coeur** est un projet de cheminement artistique, intergénérationnel, pratique et collaboratif basé sur l'enquête, qui consiste à chercher la vérité sur l'histoire des peuples autochtones au Canada. Il est précisément axé sur les conséquences du régime des pensionnats indiens et sur la justice sociale.

- ▶ <http://projectofheart.ca/what-is-project-of-heart/#french>

Les **enseignements traditionnels métis** sont offerts au Musée virtuel de l'histoire et de la culture métisse de l'Institut Gabriel-Dumont d'études autochtones et de recherche appliquée.

- ▶ <http://www.metismuseum.ca> [en anglais seulement]

La publication **In the Words of Our Ancestors: Métis Health and Healing** de l'Organisation nationale de la santé autochtone donne un aperçu de l'histoire, de la vision du monde et de la culture métisses en utilisant les mots et en racontant les histoires des Aînés et des Gardiens du savoir métis.

- ▶ http://www.naho.ca/documents/metiscentre/english/TK_IntheWordsOfOurAncestorsMetisHealthandHealing.pdf [en anglais seulement]

Inuit Tuttarvingat Resources. Ce site Web archivé de l'Inuit Tuttarvingat de l'Organisation nationale de la santé autochtone

présente des renseignements sur les questions importantes de santé et de mieux-être des Inuits.

- <http://www.naho.ca/inuit/resources/> [en anglais seulement]

Native Youth Sexual Health Network. Il s'agit d'une organisation dirigée par et pour les jeunes autochtones qui aborde les questions liées à la santé sexuelle et reproductive, ainsi qu'aux droits et à la justice connexes partout aux États-Unis et au Canada. Cette organisation a également mis en place des ressources sur l'identité bispirituelle et les questions connexes.

- <http://www.nativeyouthsexualhealth.com/> [en anglais seulement]

Justice for Indigenous Women. Il s'agit d'une organisation sans but lucratif chargée de promouvoir la réconciliation entre les Autochtones et les non-Autochtones au Canada. Elle vise à sensibiliser le public aux injustices systémiques vécues par les femmes et les filles autochtones.

- <http://j4iw.ca/> [en anglais seulement]

Sœurs par l'esprit. Financée par Condition féminine Canada, cette initiative de recherche, de sensibilisation et de politiques était menée et dirigée par des femmes autochtones. Son principal objectif consistait à effectuer des recherches sur les taux de violence anormalement élevés chez les femmes et les filles autochtones au Canada et à faire connaître cette réalité.

- <https://www.nwac.ca/secteurs-de-politiques/securite-et-prevention-de-la-violence/soeurs-par-lespirit/?lang=fr>

Moose Hide Campaign est un mouvement populaire d'hommes autochtones et non-autochtones qui dénoncent la violence faite aux femmes et aux filles autochtones.

- <https://moosehidecampaign.ca/> [en anglais seulement]

Kizhaay Anishinaabe Niin: I am a Kind Man: Community Action Kit To Encourage Indigenous Youth and Men To Speak Out and Address Violence Against Indigenous

Women. Il s'agit de la Campagne du ruban blanc mise en place par la fédération des centres d'amitié autochtones de l'Ontario en vue d'encourager les hommes et les garçons autochtones à dénoncer la violence faite aux femmes et aux filles autochtones.

- <http://www.iamakindman.ca/IAKM/pdf/KizhaayAdultToolkit.pdf> [en anglais seulement]

Pilimmaksarniq: Engaging Inuit Men and Boys in Ending

Violence Against Women and Girls Tool Kit. Cette trousse d'outils vise à accroître la sensibilisation et à renforcer la capacité d'adaptation des hommes et des garçons inuits en vue de réduire

la violence fondée sur le sexe au sein des communautés inuites. Ce document est publié en anglais et en inuktitut.

- <http://pauktuutit.ca/abuse-prevention/child-sexual-abuse/engaging-men-and-boys-in-reducing-violence-against-women-and-girls/>

L'aménagement d'un espace éthique est un concept clé de l'apprentissage selon le guide *Leurs voix nous guideront*. Cependant, bon nombre d'enseignants n'ont peut-être pas eu la chance d'apprendre dans un tel contexte. Les hyperliens ci-dessous donnent un aperçu de l'espace éthique présenté par deux éminents chercheurs autochtones, à savoir, Willie Ermine et Reg Crowshoe.

- <https://www.youtube.com/watch?v=85PPdUE8Mb0> [en anglais seulement]

- <https://www.youtube.com/watch?v=mAVPyjFq3hM&t=4s> [en anglais seulement]

PROJETS ARTISTIQUES

Au cours des années qui ont précédé l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, il y a eu de nombreuses initiatives puissantes et émouvantes dans le cadre desquelles des personnes, des groupes, des familles, des communautés et des organisations ont donné une voix au problème de la violence faite aux femmes et aux filles autochtones, ont sensibilisé la population aux taux d'assassinat et de disparition, ont reconnu la souffrance des familles et les conséquences sur ces dernières, et ont appelé divers groupes à l'action. Voici des exemples de mesures d'intervention qui ont été prises :

Le **REDress Project** est un projet d'aménagement artistique créé par l'artiste métisse Jaime Black pour attirer l'attention sur la question des femmes autochtones disparues et assassinées au Canada.

- <http://www.redressproject.org/> [en anglais seulement]

L'exposition **Poupées sans visage** de l'Association des femmes autochtones du Canada est un projet artistique commémoratif qui consiste en une collection de poupées de feutre sans visage fabriquées en l'honneur des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées au Canada.

- https://nwac.ca/wp-content/uploads/2015/05/2013_Paper_Doll_Template_Pink_Dress_girl.pdf [en anglais seulement]

Walking With Our Sisters est une installation d'art commémoratif exposant des empeignes de mocassins décoratives fournies

par le public en l'honneur des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées au Canada et aux États-Unis.

- <http://walkingwithoursisters.ca/> [en anglais seulement]

Art In Action: Honouring Indigenous Women est une exposition présentée au Kanienkehá:ka Onkwawén:na Raotitióhkwa Language and Cultural Center.

- <http://www.easterndoor.com/2015/11/20/art-in-action-exhibit-honours-indigenous-women/> [en anglais seulement]



Not Forgotten est l'œuvre que l'artiste Maxine Noel a créée en l'honneur des femmes autochtones disparues et assassinées et qu'elle a offerte à l'Association des femmes autochtones du Canada.

- ▶ <https://www.nwac.ca/2016/09/communique-lafac-honore-lartiste-autochtone-maxine-noel/?lang=fr>

Still Dancing est une œuvre d'art de Jonathan Labillois qui a été offerte au Foyer pour femmes autochtones de Montréal pour accroître la sensibilisation à la question des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées.

- ▶ [http://jonlabillois.com/product/still-dancing-2 \[en anglais seulement\]](http://jonlabillois.com/product/still-dancing-2)

Disposable Red Woman est un projet d'art affichant les caractéristiques d'une guérilla qui a été conçu par les artistes Destin Running Rabbit et Iman Bukhari. Cette œuvre mettait en scène ce qui semblait être un corps ensanglanté enroulé dans un drap. Le projet consistait à installer l'œuvre à divers endroits à Calgary, en août 2017, et à filmer la réaction des gens. L'objectif était de leur faire prendre conscience de la réalité brutale à laquelle font face de nombreuses communautés autochtones et de leur demander ce qu'ils font pour faire cesser cette violence.

- ▶ <http://www.rcinet.ca/fr/2017/08/18/la-femme-peau-rouge-jetable-une-installation-graphique-a-calgary-depeint-la-dure-realite-des-femmes-autochtones/>

PRÉPARATION DE L'ENVIRONNEMENT

Espace éthique : Il est essentiel que les enseignants et les élèves se réunissent pour parler de ces sujets difficiles, sachant qu'il est de leur responsabilité de bâtir des relations basées sur le respect. Il sera impossible d'y parvenir sans créer un environnement dans lequel tous les élèves seront considérés égaux et où la contribution de chacun sera reconnue. Cet environnement, communément appelé « espace éthique », est propice à l'acquisition de connaissances, favorise une meilleure compréhension et est parfois témoin de certaines transformations. Dans un espace éthique, les élèves ayant différentes cultures et visions du monde et dont les valeurs peuvent être incompatibles peuvent communiquer de façon respectueuse et contribuer, sans crainte, à l'échange d'information et de connaissances. Les enseignants doivent être conscients qu'il n'existe pas de raccourci pour créer un espace éthique.

CET ENVIRONNEMENT, COMMUNÉMENT APPELÉ « ESPACE ÉTHIQUE », EST PROPICE À L'ACQUISITION DE CONNAISSANCES, FAVORISE UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION ET EST PARFOIS TÉMOIN DE CERTAINES TRANSFORMATIONS

Services de soutien en santé : Il sera important de parler à des intervenants en santé, comme des conseillers en milieu scolaire, des travailleurs en santé communautaire (résolution), du personnel de services de santé mentale, ou autre personne ou service de soutien accessible dans les écoles, afin de les informer des activités d'apprentissage qui se dérouleront. Les enseignants peuvent inviter ces personnes à assister à quelques-unes ou à toutes ces activités en classe. Si elles ne peuvent être présentes, les enseignants doivent avoir leurs coordonnées au cas où eux-mêmes ou un de leurs élèves serait troublé ou autrement touché par ce qu'ils apprennent et bénéficierait d'un soutien supplémentaire. Remarque : Il est important de se rappeler que de nombreux fournisseurs de services en santé mentale n'ont pas pu profiter de la pédagogie ou des enseignements autochtones. Il pourrait être utile de leur communiquer cette ressource d'apprentissage à l'avance afin qu'ils soient prêts à répondre aux besoins en soin de santé en classe.

Éducation des parents : Il est important de se rappeler que de nombreux parents ne sont pas bien renseignés sur l'histoire des peuples autochtones au Canada, y compris le régime des pensionnats indiens, la *Loi*, la politique d'assimilation du gouvernement qui visait à détruire les cultures, les langues et le mode de vie axé sur la nature, ou la violence faite aux femmes et aux filles autochtones. Il se peut aussi que bon nombre d'entre eux ne connaissent pas la vérité sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées au Canada. Ce manque de connaissances fait parfois en sorte que les parents ont une réaction de malaise ou d'incrédulité lorsque leurs enfants leur racontent les vérités qu'ils apprennent en

classe. Les enseignants peuvent atténuer ces réactions en travaillant avec le conseil ou l'association de parents de leur secteur afin que ces derniers soient eux aussi sensibilisés à ces réalités. Ainsi, les animateurs des conseils scolaires ou des conseils de parents seront en mesure de mobiliser les parents dans l'éducation de leurs enfants. Cet apprentissage important exige la participation de chaque membre de la société, puisque nous sommes tous interreliés.

Salle de classe : Il faut créer un espace sûr qui permettra d'explorer toutes les perspectives et de valoriser toutes les voix, en prenant soin de rappeler que toute forme d'abus, d'oppression, de sexism et de racisme n'a pas sa place dans la salle de classe et la collectivité. Il est possible d'y arriver en adoptant, au début de l'année, un ensemble commun de principes et de lignes directrices qui pourront être revus lors de discussions importantes avec le personnel, comme celles qui ont lieu dans le cadre de la présente initiative.

Faire participer les femmes, les filles et les membres des communautés autochtones à l'enseignement et à la transmission de connaissances est une façon importante de tisser des liens sur le plan humain dans le cadre du processus d'apprentissage. Dans la mesure du possible, les enseignants sont encouragés à inviter des personnes à livrer des témoignages authentiques en classe.

Rôles liés au genre : Il serait faux d'affirmer que toutes les Nations autochtones interprètent, ou interprétaient, de la même façon les rôles liés aux personnes d'orientation sexuelle et d'identité de genre minoritaires, y compris les personnes bispirituelles. Il importe que les enseignants et tous les adultes travaillant avec eux soient conscients que les discussions au sujet des rôles masculins et féminins peuvent entraîner de la douleur ou susciter le sentiment de ne pas être à sa place pour les élèves d'orientation sexuelle et d'identité de genre minoritaires. Il est très important de connaître ses élèves et de faire preuve de respect sans porter de jugement au moment d'aborder les différentes conceptions des genres dans les cultures, les communautés et les familles autochtones.

Approche qui tient compte des traumatismes : Cette approche fait référence à un environnement dans lequel les adultes reconnaissent les élèves touchés par un stress traumatique et interviennent auprès d'eux en s'appuyant sur des attentes et des stratégies de communication clairement définies pour les guider dans les situations stressantes. Cette approche donne aux élèves des outils leur permettant de gérer des situations difficiles ou traumatisantes et crée une culture sous-jacente de respect et de soutien dans la classe et dans l'école en général. (Renseignements supplémentaires : <https://traumaawareschools.org/> [en anglais seulement])

TERMINOLOGIE

REMARQUE : TOUTES LES DÉFINITIONS SONT TIRÉES DE L'ENQUÊTE NATIONALE SUR LES FEMMES ET LES FILLES AUTOCHTONES DISPARUES ET ASSASSINÉES ET DU GIRLS RESEARCH LEXICON

QUI SONT LES PEUPLES AUTOCHTONES AU CANADA ?

Peuples autochtones : Dans la *Loi constitutionnelle de 1982*, l'expression « peuples autochtones au Canada » s'entend, notamment, des Indiens, des Inuits et des Métis au Canada. Cette expression est utilisée pour désigner collectivement les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Elle ne devrait pas servir à décrire seulement un ou deux de ces groupes.

Autochtones : Nom collectif désignant les Premières Nations, les Inuits et les Métis au Canada. Il s'agit également d'un terme inclusif utilisé pour décrire la diversité des premiers peuples dans un contexte international. Bien que le terme « autochtone » puisse être considéré comme étant le plus inclusif puisqu'il désigne les peuples dans une situation similaire sans égard aux frontières nationales ou aux conventions locales, il demeure controversé du fait qu'il définit les groupes essentiellement en fonction de leurs coloniseurs.

Même si les peuples autochtones sont définis comme ayant un ensemble de droits particuliers selon leurs liens historiques à un territoire particulier et à leur caractère distinct sur le plan culturel et historique, ces droits ne sont pas reconnus par tous les États. Le terme *autochtone* est conforme à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Première Nation : Le terme « Première Nation » est employé pour désigner les peuples autochtones au Canada qui ne sont ni Inuits ni Métis. Selon l'Assemblée des Premières Nations, ce terme est entré dans l'usage dans les années 1970 pour remplacer les termes « Indien » et « bande indienne », que de nombreuses personnes jugeaient offensants. Bon nombre de collectivités ont également remplacé « bande » par « Première Nation » dans leur nom. Malgré cela, il n'existe aucune définition juridique du terme au Canada.

Le terme « Première Nation » s'applique aux Indiens inscrits et non inscrits, de sorte qu'il est important de bien l'utiliser, surtout si l'on fait référence à des programmes précisément destinés aux Indiens inscrits. De même, la prudence est de mise lorsque l'on utilise ce terme, car de nombreuses Premières Nations ont exprimé publiquement et politiquement leur préférence pour le terme « Autochtone ».

Le terme « Première Nation » s'emploie comme nom et déterminant.

- Il peut être utilisé au singulier pour désigner une bande précise (Première Nation) ou au pluriel pour en désigner plus d'une (Premières Nations).
- Il peut être utilisé pour désigner une région géographique précise.
- Il doit être utilisé à la place du terme « Indien » pour désigner une personne.



L'expression « collectivité des Premières Nations » est une autre formulation respectueuse. Cependant, elle ne constitue pas un synonyme de « peuple autochtone », car elle exclut les Inuits et les Métis.

Inuit : Les Inuits forment un peuple circumpolaire réparti en Russie, en Alaska, au Canada et au Groenland et uni par une culture et une langue communes. Ils constituent l'un des trois groupes autochtones reconnus en vertu de la *Loi constitutionnelle de 1982*.

Au Canada, la terre natale des Inuits (Inuit Nunangat) est principalement située au nord de la limite forestière dans la région bordée à l'ouest par le delta du Mackenzie, à l'est par la côte du Labrador, au sud par la pointe sud de la baie d'Hudson et au nord par les îles de l'Extrême-Arctique. Les Inuits se sont mêlés à d'autres groupes autochtones, comme les Cris de la baie James, les Naskapis dans le Nord québécois, et les Gwich'in dans l'Ouest. Le terme « Inuit », qui signifie « peuple » est parfois confondu avec « Innu ». Les Innus forment un autre peuple autochtone qui vit principalement dans le Nord-Est québécois et le sud du Labrador et dont la langue appartient à la grande famille des langues algonquiennes.

En 2011, selon les estimations de Statistique Canada fondées sur les données de l'Enquête nationale auprès des ménages, 4,2 % des membres de la population autochtone s'identifiaient comme étant inuits. De plus, environ 73 % des Inuits au Canada habitaient l'Inuit Nunangat. Le terme « Inuit Nunangat » fait référence à la terre, à l'eau et à la glace de leur terre natale et désigne le territoire inuit composé de quatre régions. Près de la moitié des Inuits vivent au Nunavut, les autres habitant le Nunavik (Nord québécois), le Nunatsiavut (Labrador) et l'Inuvialuit, dans l'Arctique de l'Ouest.

Les Inuits n'ont jamais été assujettis à la *Loi sur les Indiens* et ont été négligés dans une large mesure par le gouvernement fédéral canadien jusqu'en 1939, lorsque la Cour suprême du Canada a statué sur les pouvoirs du gouvernement fédéral afin que les lois concernant « les Indiens et les terres réservées pour les Indiens » s'appliquent aux Inuits.

Remarque :

- En anglais, le terme « Inuk » désigne une personne inuite;
- En anglais, le terme « Inuuk » désigne deux personnes inuites;
- En anglais, le terme « Inuit » désigne trois personnes ou plus;
- En inuktitut, le terme « Inuit » se traduit par « le peuple ». Il serait donc redondant de dire « le peuple inuit ».

Métis : Le terme « Métis » est complexe et controversé, et comporte différentes significations historiques et contemporaines.

Ce terme désigne les communautés d'origine mixte européenne et autochtone de partout au Canada, et une communauté précise – définie comme la Nation métisse – de personnes qui proviennent principalement de l'Ouest canadien et qui sont apparues comme une force politique au cours du XIX^e siècle. Les Métis sont un peuple d'ascendance mixte européenne et autochtone, et l'un des trois peuples autochtones reconnus au Canada, en vertu de la *Loi constitutionnelle*.

Les définitions légales canadiennes compliquent davantage la terminologie métisse. Selon l'article 35(2) de la *Loi constitutionnelle*, les « Indiens, les Inuits et les Métis » sont reconnus comme des peuples autochtones en vertu du droit canadien. Toutefois, malgré plusieurs décisions de la Cour suprême du Canada, les droits ancestraux des Métis – et l'identité des détenteurs de ces droits – ne sont, en grande partie, toujours pas définis.

En 2003, la Cour suprême du Canada a statué, dans l'affaire *R. c. Powley*, que les Métis ont un droit ancestral leur permettant de chasser pour se nourrir en vertu de l'article 35 de la *Loi constitutionnelle*. Cette décision est importante, car il s'agit de la première affaire dans laquelle le plus haut tribunal au pays a reconnu leurs droits ancestraux.

L'arrêt *Powley* ne concerne que la collectivité métisse de Sault Ste. Marie (Ontario) et des environs. Toutefois, il établit des critères juridiques permettant de déterminer les droits ancestraux d'autres groupes métis au Canada. Le critère juridique de base auquel doit satisfaire une personne en vue d'être considérée « Métisse » aux fins de la revendication de droits ancestraux prévus à l'article 35 de la *Loi constitutionnelle* s'appelle le « critère Powley ». Ce critère se divise en trois, comme suit : s'identifier comme membre de la communauté métisse; être membre d'une communauté métisse existante; et avoir des liens avec une communauté métisse historique. Pour qu'une collectivité puisse être considérée comme une

S'IDENTIFIER COMME MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ MÉTISSE; ÊTRE MEMBRE D'UNE COMMUNAUTÉ MÉTISSE EXISTANTE; ET AVOIR DES LIENS AVEC UNE COMMUNAUTÉ MÉTISSE HISTORIQUE

« communauté historique titulaire de droits », il doit être prouvé qu'un groupe de personnes ayant une ascendance mixte indienne et européenne ou inuite et européenne formait un groupe ayant une identité sociale collective « distincte »; vivaient ensemble dans la même région géographique; et avaient un mode de vie commun.

En 2016, la Cour suprême du Canada a statué dans l'affaire *Daniels* que le gouvernement fédéral a compétence sur les questions touchant les Métis, et que les membres de la Nation métisse et les Indiens non inscrits sont des « Indiens » aux termes de la *Loi*. La Cour n'est pas allée jusqu'à préciser la définition légale du terme « Métis », mais a éliminé

un obstacle utilisé depuis des générations par les gouvernements pour éviter de régler les questions en suspens touchant les Métis. La Cour, à défaut de clarifier la définition juridique du terme « Métis », a éliminé un important obstacle gouvernemental utilisé pendant des générations pour éviter de traiter les questions métisses en suspens.

TERMINOLOGIE IMPORTANTE

Jeunes qui ne sont plus pris en charge en raison de leur âge : Cette expression courante désigne les jeunes qui, ayant atteint un âge donné, n'ont plus besoin de l'aide, ne sont plus admissibles à l'aide ou ne reçoivent plus l'aide offerte dans le cadre des programmes de placement en famille d'accueil et de protection de l'enfance.

Assimilation : L'assimilation est le processus par lequel des personnes ou des groupes d'origine ethnique différente sont intégrés à la culture dominante d'une société. Ce processus consiste à s'approprier les traits de la culture dominante au point de ne plus se distinguer socialement des autres membres de la société. L'assimilation peut être forcée ou volontaire.

Partialité : La partialité est le fait d'entretenir un préjugé favorable ou défavorable à l'égard d'une chose, d'une personne ou d'un groupe comparativement à un autre, habituellement d'une manière considérée comme injuste.

Mémoire du sang : La « mémoire du sang » est une expression souvent utilisée par les Autochtones pour désigner la conservation des souvenirs dans les cellules de l'organisme et leur transmission génétique. On l'appelle aussi « mémoire génétique » et « mémoire cellulaire ». La mémoire du sang est souvent décrite comme étant le lien ancestral ou génétique d'une personne avec, entre autres, la langue, les chansons, les cérémonies, la terre et les enseignements.

Cérémonie : Les observances rituelles, fondées sur les coutumes ou les traditions, sont pratiquées pour souligner ou honorer des événements ou des occasions. Les cérémonies diffèrent selon les Nations autochtones, mais ont souvent des buts communs, comme l'orientation ou la prestation de conseils, la guérison, la distribution de la richesse, et l'hommage à une personne, à un événement de la vie ou à une occasion (p. ex. naissance, baptême, puberté, décès).

Colonialisme / Colonisation : Le colonialisme est une tentative d'imposition ou une imposition réelle de politiques, de lois, de mœurs, d'économies, de cultures, de systèmes et d'institutions par des gouvernements colonisateurs pour appuyer et perpétuer l'occupation de territoires autochtones, l'asservissement des Nations autochtones ainsi que les schèmes de pensée internalisés et externalisés qui en découlent.

Il ne faut pas confondre « colonialisme » et « colonisation ».

Le colonialisme désigne l'idéologie qui prône la colonisation. La colonisation s'entend généralement du processus par lequel les Européens ont envahi et occupé les territoires nationaux des Autochtones.

Décolonisation / Décolonisé / Décoloniser : La décolonisation se définit comme un processus social et politique ayant pour but de résister et de remédier aux multiples impacts de la colonisation,

ainsi que de recréer des Nations et des institutions autochtones contemporaines solides qui sont fondées sur les valeurs, les philosophies et les systèmes de connaissances traditionnels.

La décolonisation résiste activement aux forces du colonialisme qui perpétuent l'asservissement ou l'exploitation de l'esprit, du corps et des terres des Autochtones.

Elle nécessite l'action de personnes qui remettent en question consciemment et de manière critique la légitimité du colonisateur et qui refléchissent aux incidences du colonialisme sur notre vie collective.

On emploie le terme « décolonisation » plutôt que « décolonisé » pour souligner que le processus est en cours.

Discrimination : La discrimination est le traitement inégal ou différent réservé à une personne, ou toute forme de harcèlement causant un préjudice. Cela comprend l'adoption d'un comportement à l'égard d'une personne d'un certain groupe qui s'appuie uniquement sur son appartenance à une classe ou à une catégorie, et le fait d'empêcher ou de limiter l'accès des membres d'un groupe donné aux occasions offertes à d'autres groupes.

La discrimination est fondée, notamment, sur les motifs suivants : la « race », la couleur, l'ascendance, le lieu d'origine, la citoyenneté, l'origine ethnique, la religion, le recours à l'aide sociale, l'invalidité, l'âge, l'état matrimonial, la situation familiale, le sexe ou le genre, l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression de genre.

La discrimination manifeste se définit comme étant ouverte, délibérée et intentionnelle.

La discrimination systémique est la création et le maintien de systèmes (c. à d., de connaissances, d'éducation, de gouvernance et de droit) fondés sur les valeurs et les mœurs au cœur d'un groupe social qui tient pour acquis que toutes les sociétés adhèrent à ces systèmes.

La discrimination systémique peut également s'entendre de l'application d'un critère ou d'une « pratique courante » qui crée une incidence défavorable sur une personne ou un groupe identifiable.

Eurocentrisme : L'eurocentrisme est la tendance à interpréter les histoires et les cultures des sociétés non européennes d'un point de vue européen (ou occidental).



Jeune pris en charge : Cette expression courante désigne un jeune qui, en raison de sa situation, reçoit l'aide prescrite par l'État dans le cadre d'un programme de placement en famille d'accueil ou de protection de l'enfance.

Loi sur les Indiens : *La Loi sur les Indiens*, adoptée en 1876, englobait toutes les politiques en vigueur visant les Autochtones et énonçait les responsabilités du gouvernement fédéral décrites dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867.

Depuis son adoption, la Loi sur les Indiens a soumis des générations de femmes autochtones et leurs enfants à la discrimination. En dépit des modifications apportées à la Loi, cette situation persiste encore aujourd'hui.

En outre, malgré les nombreuses modifications apportées à cette loi, le statut d'Indien a continué d'être transmis par les hommes, et non par les femmes. La Loi sur les Indiens de 1876 énonçait les critères à

UNE INDIENNE QUI ÉPOUSAIT UN HOMME NON INDIEN PERDAIT SON STATUT D'INDIEN, ET LES ENFANTS NÉS DE CETTE UNION N'ÉTAIENT PAS ADMISSIBLES AU STATUT D'INDIEN

respecter pour avoir le statut d'Indien, à savoir : être un homme indien, l'épouse d'un homme indien ou l'enfant d'un homme indien. Aux termes de cette loi, une Indienne qui épousait un homme non indien perdait son statut d'Indien, et les enfants nés de cette union n'étaient pas admissibles au statut d'Indien.

Les modifications apportées à *La Loi sur les Indiens* reposaient sur les trois principes suivants :

- éliminer la discrimination;
- rétablir le statut et les droits d'appartenance;
- accorder aux bandes indiennes un contrôle accru sur leurs propres affaires.

Le projet de loi C-31 (1985) prévoyait un processus par lequel les femmes ayant perdu leur statut d'Indiennes pouvaient le récupérer, et leurs enfants pouvaient faire une demande en vue d'obtenir le statut. Or, les critères de transmission du statut entraînaient encore la discrimination à l'égard des femmes.

Par ailleurs, le projet de loi C-31 a contribué à accroître le contrôle des bandes sur l'appartenance et la vie communautaire, permettant ainsi aux Autochtones de franchir une étape importante vers l'autonomie gouvernementale.

Le projet de loi C-3, déposé en mars 2010, visait à remédier à la discrimination dont les femmes continuaient d'être victimes dans le cadre du projet de loi C-31 en permettant aux petits-enfants

admissibles de femmes ayant perdu leur statut par suite de leur mariage avec un non-Indien de s'inscrire à titre d'Indiens.

En pratique, cependant, la discrimination se poursuit. Les petits-enfants nés avant 1951 dont les racines autochtones sont du côté maternel se voient toujours refuser le statut, alors que ceux dont les racines autochtones proviennent du côté paternel y sont admissibles.

Pensionnat indien : Le régime des pensionnats indiens était un réseau de pensionnats pour élèves autochtones administré par le gouvernement canadien et l'Église chrétienne. Le premier pensionnat a été créé dans les années 1880, et le dernier a fermé ses portes en 1996. Pendant cette période, les enfants autochtones étaient retirés de leur foyer, de leur famille et de leur collectivité pour être placés dans des pensionnats indiens aux fins de leur éducation et de leur assimilation à la culture eurocanadienne.

Selon les estimations, plus de 150 000 enfants métis, inuits et des Premières Nations ont fréquenté les pensionnats indiens. Au cours des dernières années, des anciens élèves ont insisté pour que soient reconnus les sévices subis dans les pensionnats indiens. Cela a donné lieu à la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, en 2007, aux excuses officielles du premier ministre Stephen Harper, en 2008, ainsi qu'à la création de la Commission de vérité et réconciliation de 2008.

Droits inhérents : Les droits inhérents sont des droits déjà établis dont une personne hérite de sa Nation à la naissance. Ils sont officiellement reconnus à l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*.

Les peuples autochtones ont le droit de se gouverner eux-mêmes en ce qui a trait aux affaires internes de leurs collectivités qui font partie intégrante de leur culture, de leur identité, de leurs traditions, de leurs langues et de leurs institutions, de même qu'en ce qui concerne la relation particulière qu'ils entretiennent avec leurs terres et leurs ressources.

Traumatisme intergénérationnel : Le traumatisme intergénérationnel réside dans la transmission des effets d'un traumatisme d'une génération à l'autre. Il touche les enfants et petits-enfants des personnes qui ont subi le traumatisme en premier. Cela comprend la transmission des effets d'une oppression historique et de la colonisation qui continue, encore aujourd'hui, d'avoir des répercussions sur la santé et le mieux-être des Autochtones.

Racisme : Le racisme est un concept social qui a des conséquences sociales, politiques et économiques. Il s'agit d'une idéologie qui, directement ou indirectement, soutient qu'un groupe est intrinsèquement supérieur aux autres ou que les traits sociaux et moraux d'une personne sont prédéterminés par leurs caractéristiques biologiques.

Selon la Commission ontarienne des droits de la personne, le racisme peut s'exprimer ouvertement par des blagues racistes, des insultes ou des crimes haineux. Il peut se retrouver plus profondément ancré dans des attitudes, des valeurs et des croyances stéréotypées. Dans certains cas, ces croyances sont inconscientes et sont profondément enracinées dans les systèmes et les institutions qui ont évolué au fil du temps. Le racisme est perpétué de façon individuelle, systémique et sociétale, entre autres.

Dans la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, l'expression « discrimination raciale » ou « racisme » vise toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur la « race », la couleur, l'ascendance ou l'origine.

LE COLONIALISME DE PEUPLEMENT NAÎT DE LA PERCEPTION QUE LES TERRES UTILISÉES DEPUIS LONGTEMPS PAR LES PEUPLES AUTOCHTONES SONT INOCCUPÉES OU INUTILISÉES, CE QUI JUSTIFIE LA DIVISION DES TERRES AUTOCHTONES EN TERRAINS PRIVÉS

ine nationale ou ethnique, qui a pour but ou pour effet de détruire ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, dans des conditions d'égalité, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social et culturel ou dans tout autre domaine de la vie publique.

Colonialisme de peuplement : Le colonialisme de peuplement est une forme de colonialisme qui repose sur le remplacement de populations autochtones par une société coloniale invasive qui, au fil du temps, établit une identité et une souveraineté distinctes.

Le colonialisme de peuplement, tout comme le colonialisme, est une idéologie ou une structure, et non un événement. Ce type de colonialisme persiste dans l'élimination continue de populations autochtones et l'affirmation de la souveraineté de l'État sur les peuples et territoires autochtones.

Le colonialisme de peuplement désigne le processus par lequel les colonisateurs arrivent sur de nouvelles terres avec l'intention de les occuper en permanence et d'y exercer une autorité. Pendant le peuplement, une puissance impériale supervise l'immigration des arrivants qui consentent, souvent temporairement, à l'autorité de la puissance impériale. Lorsque l'allégeance à la puissance impériale est rompue, les sociétés coloniales de peuplement continuent toutefois d'exercer leur pouvoir.

Cette autorité est souvent basée sur des récits à caractère raciste comme ceux qui racontent l'hypersexualisation des femmes autochtones ou la représentation des hommes autochtones comme des sauvages, laissant croire que les peuples autochtones ont besoin de l'intervention de l'État colonial « civilisé ». Ces récits déshumanisants appuient le récit parallèle de peuplement et d'expansion frontalière pacifiques.

Le colonialisme de peuplement naît de la perception que les terres utilisées depuis longtemps par les peuples autochtones sont inoccupées ou inutilisées, ce qui justifie la division des terres autochtones en terrains privés.

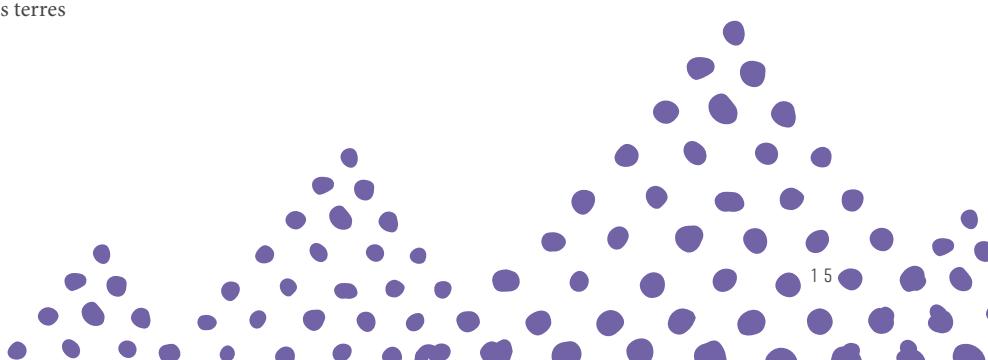
Le pouvoir des structures de l'État colonial est souvent incarné par des forces policières frontalières et des organismes bureaucratiques, comme la Gendarmerie royale du Canada (GRC), des agents des Indiens ou d'autres représentants du gouvernement. Ces organismes exerçaient (et dans certains cas continuent à exercer) un pouvoir sur les peuples autochtones, y compris la possibilité d'appréhender des enfants, d'empêcher des personnes de quitter des terres de « réserves » officielles (ou, inversement, d'expulser des personnes ou familles des réserves), de contrôler l'accès à l'emploi, et même de sommairement diriger la police ou les forces militaires contre des Autochtones.

Sept enseignements sacrés : L'expression « sept enseignements sacrés » est utilisée par un grand nombre d'Autochtones, mais pas tous, dans ce qui est maintenant appelé le « Canada ». Elle renvoie aux concepts fondamentaux qui devraient orienter nos vies dans notre intérêt supérieur, celui de nos familles, de nos collectivités et de tous les êtres vivants. Les sept enseignements sacrés sont l'amour, l'honnêteté, le courage, la sagesse, l'humilité, la vérité et le respect.

Sexisme : Le sexism est un préjugé, un stéréotype ou de la discrimination fondé sur le genre ou le sexe généralement à l'endroit des femmes ou des filles.

Stéréotypes : Les stéréotypes consistent en toute croyance publique courante au sujet d'un groupe social ou d'un type de personne. Les stéréotypes comprennent des images, des interprétations ou une catégorisation de groupes ou de personnes basée sur des visions simplifiées ou généralisées des caractéristiques, de la nature ou de la description de personnes ou de groupes. Cette catégorisation, qui empêche toute diversité, entraîne une compréhension déformée, fausse ou incorrecte des caractéristiques, de la nature ou de la description des personnes ou groupes en question.

Approche qui tient compte des traumatismes: Une approche qui tient compte des traumatismes favorise la guérison en veillant à ne pas créer de nouvelles blessures et à faire en sorte que les familles et les survivantes ne soient pas traumatisées de nouveau.



Petite enfance

DES SERVICES À LA PETITE ENFANCE À LA 4^E ANNÉE

APPRENTISSAGE DE BASE

Il importe que les enseignants, les élèves et tous les membres de la communauté se familiarisent avec les Autochtones avec lesquels ils partagent le territoire. Avant de faire participer les élèves à un processus de réflexion, il faut leur expliquer qu'il y a de nombreuses Nations autochtones au Canada et que les enseignements diffèrent d'une Nation à l'autre. Les enseignements métis, inuits et des Premières Nations ne sont pas les mêmes. Ils peuvent aussi varier au sein des Nations, des communautés et des familles, et d'une région ou zone géographique à une autre. Afin de jeter des bases solides pour l'apprentissage et l'établissement de relations authentiques, il importe de situer l'apprentissage dans le contexte des Nations, de la terre, des gens et des enseignements dans le territoire de résidence et d'apprentissage.

ESPRITS CURIEUX

La réflexion et la pensée critique sont essentielles pour préparer les filles et les jeunes femmes à réfléchir et à agir dans leur propre intérêt, ainsi que pour encourager les garçons et les jeunes hommes à assumer leurs rôles d'alliés, de défenseurs des droits et de partisans des filles et des personnes LGBTAB qui font partie de leur groupe d'amis, de leur classe, de leur famille et de leur communauté.



Il importe de mettre en commun des idées, des enseignements, des connaissances et de l'information, mais il est aussi essentiel d'amener les enfants à s'interroger sur ce qu'ils voient et entendent de manière à développer leur empathie mutuelle et à prendre des mesures pour contrer les stéréotypes, faire connaître la vérité et transmettre des connaissances en vue de favoriser la sécurité individuelle et communautaire.

Les enseignants doivent également poser des questions qui stimulent la pensée critique et favorisent l'échange de points de vue et la discussion sur diverses idées de changement dans un environnement d'apprentissage sécuritaire et respectueux.

Il faut aider les jeunes élèves à comprendre que même les plus jeunes enfants peuvent inciter d'autres personnes, y compris les membres plus âgés et respectés de leurs famille et communauté, à remettre en question leurs préjugés, leurs perceptions et leur ignorance. Il faut les aider à appliquer des méthodes d'appel à l'action en organisant des activités guidées avec leurs camarades de classe, l'ensemble de la population scolaire, les parents et les membres de la communauté.

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE POUR LES JEUNES ENFANTS

Les enseignants peuvent inviter des Aînés ou des Gardiens du savoir locaux à raconter des récits ou à transmettre des enseignements au sujet de la famille et de la communauté. La prise de conscience du rôle important des femmes pour la famille, la communauté et les cérémonies doit faire partie des apprentissages de base de tous les élèves. En établissant des liens directs avec les Aînés, les Gardiens du savoir et les membres de la communauté, les élèves feront des apprentissages unifiant le cœur et l'esprit. Parce qu'il n'est pas toujours évident de savoir qui inviter, c'est une bonne idée de s'adresser d'abord au coordonnateur en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits de la division scolaire, au centre d'amitié local, au conseil tribal ou à l'organisme des traités le plus près, à une organisation métisse comme l'Institut Louis-Riel ou l'Institut Gabriel-Dumont, ou à une organisation inuite comme Inuit Tapiriit Kanatami.

Thèmes à explorer

IMPORTANCE DE LA FAMILLE ET DE LA COMMUNAUTÉ

- ▶ La famille est au cœur de la Création
- ▶ Les relations familiales et communautaires sont à la base de l'empathie et de l'amour réciproque

TERMINOLOGIE ENTOURANT LA PARENTÉ DANS LES LANGUES AUTOCHTONES, PLUS PARTICULIÈREMENT EN LIEN AVEC LES FEMMES ET LES FILLES

- ▶ L'apprentissage des termes de parenté de base dans la langue de la communauté métisse, inuite ou de la Première Nation locale favorise la compréhension
- ▶ La terminologie est sexospécifique et fondée sur la relation entre le locuteur et la personne à laquelle il fait référence

INTERCONNECTIVITÉ

- ▶ Termes désignant les concepts « nous sommes tous liés » et « toutes mes relations » :
 - *Mitakuye oyasin* (lakota)
 - *Wichyhetowin* (cri)
 - *Indinawemaaganidok* (ojibway)
 - *Ki waahkoohtonaan* (michif – « nous sommes liés »)
 - *Kaaqhkiiyow ma paraantii* (michif – « toutes mes relations »)
 - *Tékm nk'séytkn* (nlaka'pamux)
 - *Ilakka* (inuktitut – « toutes mes relations »)

IDENTIFIÉ

- ▶ Image de soi
- ▶ Sentiment d'appartenance à la famille
- ▶ Sentiment d'appartenance à la communauté

RESPECT DE SOI ET DES AUTRES

- ▶ Caractère sacré de son propre corps
- ▶ Notion claire des limites et respect du corps d'autrui

RÔLE DES FEMMES DANS LA FAMILLE ET LA COMMUNAUTÉ

- ▶ Mères, grandmères, tantes et sœurs ont toutes joué et continuent de jouer des rôles importants au sein de la famille et de la communauté. Ces rôles diffèrent parfois d'une Nation autochtone à l'autre.
- ▶ Rôle des femmes dans les cérémonies, les traditions, les enseignements et la culture

- ▶ L'apprentissage dans ce domaine met les élèves en contexte et leur permet de comprendre l'honneur qui est fait aux femmes en tant que donneuses de vie et de décideuses indispensables dans la famille et la communauté.
- ▶ Rôle des femmes dans l'éducation de tous les enfants de la famille ou de la communauté
- ▶ Évolution des rôles des femmes tout au long de leur vie
- ▶ Place des femmes dans les cérémonies et vision du monde autochtone, et différences entre diverses Nations autochtones
- ▶ Terre Mère, Grand-mère Lune, Grand-mère Saule, et plus

RÔLE DES HOMMES ET DES GARÇONS DANS LA FAMILLE ET LA COMMUNAUTÉ

- ▶ Les hommes et les garçons sont des pourvoyeurs et des protecteurs qui honorent et respectent les femmes et les filles
- ▶ Évolution des rôles des hommes tout au long de leur vie

RÔLE DES PERSONNES BISPIRITUELLES DANS LA FAMILLE ET LA COMMUNAUTÉ

- ▶ Différences entre les Nations autochtones

CONSÉQUENCE DE LA DÉPRÉCIATION DES FEMMES, DES FILLES ET DES ENFANTS

- ▶ Négligence
- ▶ Abus
- ▶ Perte
- ▶ Incidence sur toute la famille et l'ensemble de la communauté

ENSEIGNEMENT SUR LES SEPT GÉNÉRATIONS

- ▶ Principe autochtone commun selon lequel ce que nous faisons et la façon dont nous vivons aujourd'hui aura une incidence sur nos enfants et petits-enfants sur sept générations
- ▶ Enfants : cadeaux du Créateur
- ▶ Équilibre, et pouvoir et responsabilité équitables

SEPT ENSEIGNEMENTS SACRÉS

- ▶ Amour, honnêteté, courage, sagesse, humilité, vérité et respect



TROUVER LEUR VOIX

Les messages des élèves sont tout aussi uniques et sacrés que les histoires des femmes et des filles de nos familles et communautés. Les enseignants sont invités à animer une discussion de groupe avec les élèves afin que chacun puisse décider du message qu'il souhaite exprimer, du public cible et de la façon de transmettre son message de manière à entraîner des changements positifs.

On recommande aux enseignants de demander aux élèves de trouver leur « voix » la plus puissante. Chaque « voix » sera différente, et les élèves devraient être encouragés à choisir le moyen par lequel ils souhaitent exprimer leur message. Ils devraient avoir le plein contrôle de leur choix de forme d'expression. Voici des exemples de formes d'expression qui pourraient être envisagées par les enfants :

- Photo
- Poème ou comptine
- Chanson
- Danse
- Pièce de théâtre
- Création orale
- Cahier de classe illustrant les dons (chaque élève crée une page illustrant les forces et les dons des femmes et des filles autochtones)
- Livre d'images
- Objet d'art textile
- Vidéo
- Spectacle de marionnettes
- Narration orale enregistrée

La langue sera un mécanisme important de communication des messages à propos de la valeur des femmes et des filles autochtones dans la société. La langue varie selon le lieu de résidence et d'apprentissage des enseignants, des élèves et des communautés. Pour donner de la résonance à un message, on peut le transmettre dans la langue des Premières Nations de la région, en inuktitut ou en michif. Il est possible que les élèves, issus de diverses cultures, souhaitent exprimer leur message, en tout ou en partie, dans leur propre langue.

LIVRES THÉMATIQUES PROPOSÉS POUR CE GROUPE D'ÂGE :

EYVINDSON, Peter. *Mary au parka rouge*, Winnipeg, Pemmican Publications, 2016. [Publié en français et en anglais.]

SILVEY, Diane. *La quête spirituelle de Petit Ours*, Victoria, Département d'Éducation des Premières Nations, Commission scolaire n° 61 du Grand Victoria, 1995. [Publié en français et en anglais.]

JORDAN-FENTON, Christy et Margaret POKIAK-FENTON. *Les bas du pensionnat : une histoire vraie*, Toronto, Éditions Scholastic, 2011.

JORDAN-FENTON, Christy et Margaret POKIAK-FENTON. *When I Was Eight*, Toronto, Annick Press, 2013.

JOOSSE, Barbara. *Maman, tu m'aimes?*, Paris, Père Castor Flammarion, 1994.

FLORENCE, Melanie. *Missing Nimama*, Aurora, Ontario, Clockwise Press, 2015.

Carole Lindstrom. *Girls Dance, Boys Fiddle*, Winnipeg, Pemmican Publications, 2015.

LOEWEN, Iris. *Ma kokum a téléphoné aujourd'hui*, Winnipeg, Pemmican Publications, 2010.

DORION, Leah. *The Giving Tree: The Retelling of a Traditional Metis Story*, Saskatoon, Gabriel Dumont Institute, 2011.

MITCHELL, Brandon. *Lost Innocence*, Courtenay, BC: Healthy Aboriginal Network.

ROBERTSON, David Alexander. *When We Were Alone*, Winnipeg, Portage and Main Press, 2016.

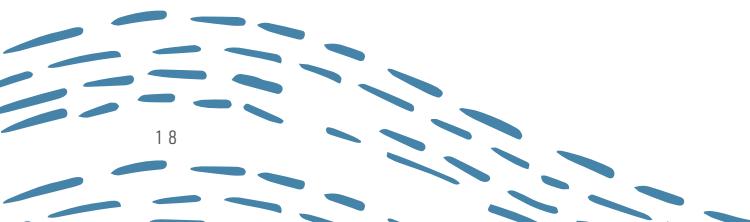
DUPUIS, Jenny Kay. *Je ne suis pas un numéro*, Toronto, Éditions Scholastic, 2017.

FLORENCE, Melanie. *Les mots volés*, Toronto, Éditions Scholastic, 2017.

TEEVEE, Ningeokuluk. *Alego*, Toronto, Groundwood Books, 2009.

ROBERTSON, Joanne. *The Water Walker*, Toronto, Second Story Press.

FRIESEN, Angnakuluk et Ippiksaut FRIESEN. *Only in My Hometown*, Toronto, Groundwood Books, 2017.



DIFFUSER LE MESSAGE ET INSPIRER LE CHANGEMENT



L'ouvrage *Leurs voix nous guideront* vise à unir les voix – sincères, variées et déterminées – des enfants, des jeunes et des membres des communautés de partout au Canada. Ces voix trouveront un écho sur notre site Web, dans les médias sociaux et dans le rapport définitif de la Commission d'enquête. Nous encourageons aussi les classes, les écoles, les particuliers, les familles et les communautés qui utilisent le guide pédagogique à trouver de nouvelles façons de transmettre leurs messages au sein de leurs familles, écoles et communautés.

Façons possibles de se faire entendre :

- Organiser une soirée ou une activité à l'occasion de laquelle les élèves présenteront leur travail, dans le but de sensibiliser leurs famille et communauté et de les faire participer à la réalisation d'un changement positif
- Présenter un exposé aux responsables des services policiers, juridiques, correctionnels, familiaux et de santé de la région, notamment, à qui il pourrait être bénéfique d'entendre le message sincère d'enfants de toutes les cultures
- Inviter les Ainés et les grands-parents à contribuer à l'apprentissage des enfants
- Tenir une exposition dans le domaine des arts et des communications à l'école ou dans un lieu communautaire
- Diffuser les messages et les voix des élèves sur les médias sociaux, y compris sur Twitter, Instagram et YouTube
- Publier des articles dans le bulletin d'information de l'école

EXEMPLES D'ACTIVITÉS THÉMATIQUES – RESPECT DE SOI ET DES AUTRES

SPE – 1^{re} année : Respect de l'identité d'autrui et de sa propre identité

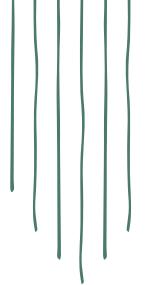
- Lire *La quête spirituelle de Petit Ours* aux élèves et parler de ce qu'ont ressenti les animaux lorsque Petit Ours leur a manqué de respect.
- Présenter des images d'enfants dont l'habillement ou les activités vont à l'encontre des stéréotypes fondés, par exemple, sur le genre, la « race » ou la structure familiale.
- Expliquer les raisons pour lesquelles il est important de respecter sa propre identité et ses propres choix, ainsi que ceux d'autrui. Discuter avec les élèves des différentes façons de faire preuve de respect envers soi-même et envers autrui.
- Discuter de l'importance de diffuser les messages des élèves afin d'aider les autres à comprendre l'importance du respect et de l'honneur de soi et des autres.
- Explorer les idées concernant la façon de recourir aux arts pour communiquer des messages importants.
- Demander aux élèves de faire des peintures, des dessins ou des affiches ou d'utiliser toute autre forme d'expression pour communiquer leur message respectif.

2^e et 3^e années : Force et résilience des femmes et des filles

- Lire *Les bas du pensionnat : une histoire vraie* aux élèves de la classe, en prenant le temps de s'arrêter pour discuter de la force d'esprit de la jeune Margaret.
- Discuter du rôle et des droits des femmes et des filles relativement à la prise de décisions, des conséquences des paroles blessantes sur les gens (par exemple, la mesure dans laquelle Margeret s'est sentie blessée par les paroles désobligeantes de la sœur à son endroit et par le surnom « grosses jambes »), de l'influence des paroles négatives sur les autres (par exemple, la souffrance ressentie par Margaret parce que les autres filles l'appelaient « grosses jambes »), et de la force dont Margaret a fait preuve en refusant et en confrontant les sévices.
- Demander aux élèves de dresser une liste commune d'exemples de force, de résilience et de résistance dont eux ou d'autres personnes ont fait preuve. Souligner les gestes de résilience et de résistance plutôt que de les désapprouver et de les considérer comme de la désobéissance.
- Dresser une liste de mots ou termes pour remplacer ceux couramment utilisés qui pourraient être irrespectueux envers les femmes et les filles ou leur porter atteinte (par exemple, remplacer « belle », « sexy » et « hot » par « forte », « intelligente », « influente » et « indépendante »).
- Dans la même optique, créer des images qui s'opposent aux messages inappropriés concernant les femmes, les filles et les personnes LGBTAB et transmettre des messages appropriés qui soulignent leur force, leur résilience et leur autodétermination. Utiliser, par exemple, des revues ou des images imprimées, des marqueurs et des crayons de cire.

4^e année : Image corporelle

- Examiner et analyser les images de femmes et de filles présentées dans les histoires, les articles de journaux, les annonces publicitaires, les revues, les livres, à la télévision, dans les films et dans d'autres produits de communication destinés au public ou aux médias.
- Discuter, en petits groupes ou avec l'ensemble de la classe, des messages communiqués par chaque image, y compris leur effet sur les filles et les femmes et sur les garçons et les hommes.
- Modifier au moins un exemple de manière à ce qu'il transmette un message approprié, positif et respectueux à propos des femmes, des filles et des Autochtones.
- Écrire des lettres destinées aux entreprises qui diffusent des messages inappropriés, racistes, sexualisés ou irrespectueux afin de leur demander d'apporter des changements positifs à leurs communications.
- Faire des affiches, des peintures, des dessins, des créations orales, des chansons ou des poèmes, par exemple, pour dénoncer les façons inappropriées et inacceptables de représenter les femmes, les filles et les Autochtones dans la société.



Années intermédiaires

DE LA 5^E À LA 8^E ANNÉE

APPRENTISSAGE DE BASE

Le concept de l'apprentissage continu repose sur la compréhension du principe selon lequel l'apprentissage ne s'arrête jamais et qu'il est impossible de tenir des propos du genre « maintenant, je sais ». Les enseignants, les élèves et les membres des communautés ont l'occasion de mettre à profit leur compréhension des peuples autochtones, de leur histoire et de leurs expériences en établissant des relations et en collaborant avec les Autochtones qui partagent leur territoire.

PEUVENT AUSSI VARIER AU SEIN DES NATIONS,
DES COMMUNAUTÉS ET DES FAMILLES

Avant de faire participer les élèves à un processus de réflexion, il faut leur expliquer qu'il y a de nombreuses Nations autochtones au Canada et que les enseignements diffèrent d'une Nation à l'autre. Les enseignements métis, inuits et des Premières Nations ne sont pas les mêmes. Ils peuvent aussi varier au sein des Nations, des communautés et des familles, et d'une région ou zone géographique à une autre. Afin de jeter des bases solides pour l'apprentissage et l'établissement de relations authentiques, il importe de situer l'apprentissage dans le contexte des Nations, de la terre, des gens et des enseignements dans le territoire de résidence et d'apprentissage. Pendant les années intermédiaires, les enfants et les enseignants ont de nombreuses occasions de communiquer avec des personnes et des organisations de leur localité pour les inviter à faire entendre leur message dans les écoles et les salles de classe.

ESPRITS CURIEUX

La réflexion et la pensée critique sont essentielles pour préparer les filles et les jeunes femmes à réfléchir et à agir dans leur propre intérêt, ainsi que pour encourager les garçons et les jeunes hommes à assumer leurs rôles d'alliés, de défenseurs des droits et de partisans des filles et des personnes LGBTAB qui font partie de leur groupe d'amis, de leur classe, de leur famille et de leur communauté.



Il importe de mettre en commun des idées, des enseignements, des connaissances et de l'information, mais il est aussi essentiel d'amener les élèves à s'interroger sur ce qu'ils voient et entendent de manière à développer leur empathie et à prendre des mesures pour contrer les stéréotypes, faire connaître la vérité et transmettre des connaissances en vue de promouvoir la sécurité individuelle et communautaire.

Les enseignants doivent également poser des questions qui encouragent la pensée critique et favorisent l'échange de points de vue et la discussion sur diverses idées de changement dans un environnement d'apprentissage sécuritaire et respectueux.

Il faut aider et habiliter les élèves à comprendre que même les plus jeunes enfants peuvent inciter d'autres personnes, y compris les membres plus âgés et respectés de leurs famille et communauté, à remettre en question leurs préjugés, leurs perceptions et leur ignorance. Il faut les aider à appliquer des méthodes d'appel à l'action en organisant des activités guidées avec leurs camarades de classe, l'ensemble de la population scolaire, les parents et les membres de la communauté.

Thèmes à explorer

► RÔLE DES FEMMES DANS LA FAMILLE ET LA COMMUNAUTÉ

- Mères, grandmères, tantes et sœurs ont toutes joué et continuent de jouer des rôles importants au sein de la famille et de la communauté. Ces rôles diffèrent parfois d'une Nation autochtone à l'autre.

DÉPRÉCIATION DES FEMMES AUTOCHTONES ATTRIBUABLE À LA COLONISATION

- Évolution du rôle des femmes dans le commerce des fourrures
- Conséquences de l'imposition de la religion et d'idées eurocentriques sur le rôle des femmes autochtones
- Évolution du rôle des femmes en matière de gouvernance, de leadership et de prise de décisions attribuable à la colonisation
- Conséquences de la réglementation gouvernementale sur les femmes autochtones
 - Changements au statut indien des femmes attribuables à diverses dispositions législatives gouvernementales (*Acte pour encourager la Civilisation graduelle* [1857]; *Acte pourvoyant à l'émancipation graduelle des Sauvages* [1869]; *Loi sur les Indiens* [1876] et différentes modifications de lois)
 - Rôle de sages-femmes des femmes, y compris les conséquences de la médicalisation de la grossesse sur les familles inuites (dans les collectivités éloignées, toutes les femmes inuites enceintes étaient envoyées à un hôpital situé loin de chez elles pour accoucher). Qu'ont fait les femmes inuites pour retrouver leur statut de sages-femmes aujourd'hui?
 - Retard dans l'application du droit de vote des femmes des Premières Nations sous le régime de la *Loi sur les Indiens* et des femmes en général
 - Incidence de la *Loi sur les Indiens* sur les droits des femmes dans leurs famille et communauté
- Stéréotypes à l'égard des femmes autochtones et terminologie raciste (ivrogne, putain, *squaw*) pour justifier les mesures de colonisation
- Objectification continue des femmes et des filles autochtones à la télévision et dans les films, les publications, les médias et les médias sociaux, entre autres.

PRATIQUES RÉPARATRICES

- En quoi consistent les pratiques réparatrices? Comment se traduisent-elles dans les familles,

les salles de classe, les écoles, les établissements de soins de santé et le système de justice?

- Explorer le rôle et l'utilisation des cercles de discussion et des autres pratiques de justice réparatrice dans les familles, les communautés et le système de justice.

EXPLOITATION SUR LE WEB

- Cyberprédation
- Cyberintimidation
- Utilisation sécuritaire des médias sociaux
 - Ressource suggérée <http://kidshealth.org/en/parents/social-media-smarts.html> [en anglais seulement]
- Lien entre l'exploitation sur le Web et la traite de personnes

RÔLE TRADITIONNEL DES HOMMES DANS LA FAMILLE ET LA COMMUNAUTÉ

- Rôle de protecteur
- Rôles complémentaires des hommes et des femmes dans l'alimentation
- Les hommes valorisaient et respectaient les femmes, qu'ils voyaient, entre autres, comme des donneuses de vie et des conseillères

RÔLE DE LA LANGUE DANS LA TRANSMISSION DES VALEURS

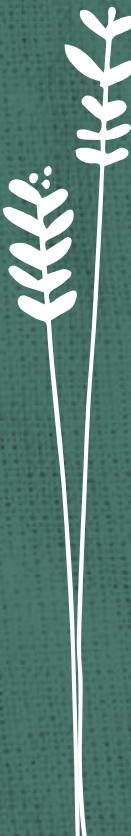
- Différents termes de parenté et mots utilisés pour définir les rôles des femmes à l'égard des langues autochtones
- Termes utilisés pour aborder ou parler des femmes et des filles, y compris les Autochtones, en anglais, en français et dans d'autres langues coloniales (par exemple, « Elle est si jolie », « Un si beau corps », « Une vraie femmelette »).

AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES FILLES

- En quoi consiste l'autonomisation des femmes et des filles autochtones? Examiner des exemples
- Comment favoriser l'autonomisation des femmes et des filles dans nos familles, nos écoles et nos communautés?

RACISME, DISCRIMINATION ET STÉRÉOTYPES

- Dans quelle mesure les concepts de racisme, de discrimination, et de stéréotypes touchent-ils les femmes, les filles et les personnes LGBTAB autochtones?



- En quoi consiste la violence fondée sur la « race » dont font l'objet les femmes et les filles autochtones et comment se manifeste-t-elle en paroles (par exemple « *squaw* », « *sangmélé* »)?
- Explorer les visions du monde patriarcales et coloniales et la façon de traiter les femmes, les filles et les personnes LGBTAB
- Examiner la cause et l'effet, ainsi que les mesures requises pour créer un changement positif
- Ressources proposées :
 - <https://thehealthyaboriginal.net/other-projects/> [en anglais seulement]
 - *Shit Canadians Say to Aboriginal Women* <https://www.youtube.com/watch?v=7mKZ7PBfCXA> [en anglais seulement]

FAMILLE ÉLARGIE, PARENTÉ ET CONCEPT DE LA FAMILLE HUMAINE

- Examiner les rôles de la famille élargie et les responsabilités envers la parenté dans les communautés autochtones afin de comprendre les rôles complémentaires de l'ensemble des hommes et des femmes
- Explorer le concept de la famille humaine qui suscite l'empathie, et la responsabilité que nous avons tous envers les membres de l'école et de la communauté

CAUSES PROFONDES DE LA VIOLENCE

- De nombreuses causes profondes sont à l'origine de la violence faite aux femmes et aux filles autochtones.
- Explorer les liens entre la violence et les facteurs suivants :
- Stéréotypes selon lesquels les femmes autochtones sont des « princesses indiennes », des « *squaws* » ou autre
 - Séparation des enseignements linguistiques et culturels
 - Perte de terres et accès au territoire traditionnel
 - Oppression et atteinte au droit à l'autodétermination
 - Taux élevés de pauvreté chez les Autochtones, surtout les femmes
 - Logements insalubres ou pénurie de logements
 - Accès à de l'eau potable
 - Durée de la prise en charge par un organisme de protection de l'enfance
 - Accès à une éducation de qualité
 - Accès aux services de santé appropriés, y compris aux services et aux mesures de soutien en matière de santé mentale et de toxicomanie
 - Prévalence de l'alcoolisme et de la toxicomanie dans les communautés autochtones et non-autochtones.

DÉVALUATION

- Etablissement de pensionnats
- Effets intergénérationnels des pensionnats

RÉSISTANCE, RÉSILIENCE ET RÉSURGENCE

- Explorer les concepts de résistance, de résilience et de résurgence des rôles, des valeurs et des pratiques d'un point de vue culturel, social et juridique
- Ressource suggérée :
 - *Idle No More*. <http://www.idlenomore.ca/> [en anglais seulement]

EFFORTS D'ACTIVISME COMMUNAUTAIRE ET DE JUSTICE SOCIALE

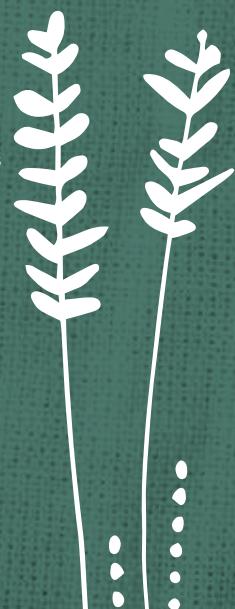
- Explorer les concepts d'activisme communautaire et de justice sociale et les façons dont les familles et les collectivités ont composé avec la question des femmes et des filles autochtones disparues ou assassinées
- Ressources proposées :
 - *Veilles du 4 octobre* de Sœurs par l'esprit <https://www.nwac.ca/secteurs-de-politiques/securite-et-prevention-de-la-violence/soeurs-par-lesprit/veilles-du-4-octobre/?lang=fr>
 - *Canada's Missing and Murdered Indigenous Women* <https://www.youtube.com/watch?v=JtFiV8lQPqI> [en anglais seulement]

MODÈLES POSITIFS : FEMMES, FILLES ET PERSONNES LGBTAB AUTOCHTONES EN TANT QUE MODÈLES ET DIRIGEANTES D'AUJOURD'HUI

- Explorer les traits et caractéristiques de ces modèles
- Discuter de quelques-uns ou de tous les modèles mentionnés précédemment dans le présent guide
- Identifier des modèles qui font partie de la famille et la communauté des élèves, notamment, leur mère, leurs grandmères, leurs tantes, leurs sœurs, et des personnes LGBTAB de leur famille ou communauté.

ENSEIGNEMENTS SUR LES FEMMES

- Puberté
- Responsabilités liées à la grossesse, à la procréation, et à l'éducation des enfants
- Gardiens du savoir et Aînés
- Sages-femmes et guérisseuses
- Dirigeantes et décideuses



RÔLE D'HONNEUR DES PERSONNES BISPIRITUELLES DANS DIVERSES NATIONS AUTOCHTONES

- ▶ Différences entre les Nations autochtones

TERRE ET EAU

- ▶ Importance de la terre et de l'eau dans la vision du monde autochtone : l'eau est la vie et les voies navigables sont utilisées pour le commerce et le transport
- ▶ Discuter du fait que de nombreuses femmes autochtones assassinées ont été retrouvées dans des rivières (par exemple, Rivière Rouge, à Winnipeg, au Manitoba et rivières de Thunder Bay, en Ontario)
- ▶ Ressource suggérée :
 - *Cette rivière*. Film de l'Office national du film. https://www.onf.ca/film/cette_riviere/

SÉCURITÉ

- ▶ Formuler des idées sur ce qui « assure la sécurité des gens et rend les communautés sécuritaires »
- ▶ Discuter de l'importance de la sécurité et de notre responsabilité collective de veiller les uns sur les autres en tant qu'êtres humains, tout particulièrement sur les personnes pouvant se trouver dans des situations de vulnérabilité
- ▶ Qu'est-ce qui assure la sécurité des femmes, des filles et des personnes LGTBAB autochtones? Qu'est-ce qui les rend vulnérables?

ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE

- ▶ Effectuer des recherches sur les activités de recherche et de sauvetage entreprises par des familles et des communautés pour diverses femmes et filles autochtones disparues
- ▶ Examiner la différence entre les activités de recherche et de sauvetage officielles, selon que les femmes et les filles disparues sont Autochtones ou non-Autochtones
- ▶ Réfléchir aux changements qui doivent être apportés aux politiques, aux travaux et aux processus de recherche et de sauvetage.
- ▶ Ressource suggérée :
 - *Drag the Red*. <https://globalnews.ca/news/3100172/death-of-15-year-old-tina-fontaine-drives-manitoba-volunteer-searchers/> [en anglais seulement]

VIOLENCE LATÉRALE

- ▶ Examiner le concept de la violence latérale : De quoi s'agit-il? Quelles en sont les causes? Quels en sont les effets?
- ▶ Comment peut-on éviter ou corriger une telle situation dans la famille, à l'école ou dans la communauté?

INFLUENCE DES MÉDIAS SUR LES ATTITUDES ET PERCEPTIONS À L'ÉGARD DES FEMMES, DES FILLES ET DES PERSONNES LGTBAB AUTOCHTONES.

- ▶ Trouver des exemples de la façon dont les médias présentent les femmes et les filles autochtones, les Autochtones en général et les personnes LGTBAB.
- ▶ Comment les médias décrivent-ils les victimes ou les auteurs allégués autochtones par comparaison aux victimes ou auteurs allégués qui ne sont pas des Autochtones?
- ▶ Quels sont les résultats ou les effets de cette représentation dans les médias?
- ▶ Comment les médias peuvent-ils contribuer à lutter contre le racisme, la discrimination et les stéréotypes associés aux femmes et aux filles autochtones?
- ▶ Quel rôle les médias devraient-ils jouer en vue de contribuer à mettre fin au cycle de la violence envers les femmes et les filles autochtones?

RÔLE DE LA POLICE DANS LES DOSSIERS DE FEMMES ET DE FILLES AUTOCHTONES DISPARUES OU ASSASSINÉES

- ▶ À l'aide des journaux et des médias d'information, faire une comparaison entre les interventions policières dans les cas de disparition ou de meurtre de femmes et de filles *autochtones* et les cas de disparition ou de meurtre de femmes *non-autochtones*. S'il y a lieu, quelle influence la « race » a-t-elle sur les interventions policières?
- ▶ Explorer les préoccupations et réponses des familles et collectivités de femmes et de filles autochtones à l'égard de l'intervention ou du manque d'intervention de la police ou des lacunes dans le traitement du dossier de leur être cher
- ▶ Examiner les différences entre les attitudes et interventions de la police dans des dossiers de diverses communautés et régions du pays

DÉCLARATION DES NATIONS UNIES SUR LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES (DNUDPA)

- ▶ En quoi consiste la DNUDPA?
- ▶ Qu'entend-on par « droits de la personne »?
- ▶ Ressource suggérée :
 - http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS_fr.pdf

TRAITÉS

- ▶ En quoi consistent les traités? Pourquoi sont-ils encore importants aujourd’hui?
- ▶ Examiner les concepts des ententes de nation à nation, des promesses rompues et des droits issus de traités, entre autres
- ▶ Importance de connaître et reconnaître les terres et les territoires
- ▶ Ressources proposées :
 - Bureau du commissaire aux traités. <http://www.otc.ca/> [en anglais seulement]
 - *Teaching Treaties in the Classroom*. http://www.otc.ca/resource/purchase/teaching_treaties_in_the_classroom.html?page=3 [en anglais seulement]

LES EMPREINTES LAISSEES POUR LES ENFANTS

- ▶ Transmettre le meilleur de ce que l'on a aux générations à venir
- ▶ Tirer des leçons du passé, affronter le présent et changer l’avenir
- ▶ Assumer la responsabilité de poser des gestes et d'enseigner aux autres

FOYER ET FAMILLE : FONDEMENTS D'UN MODE DE VIE SAIN

- ▶ La transmission des enseignements à la petite enfance prépare les enfants à la vie adulte
- ▶ Importance des exemples de comportement modèle
- ▶ Transmission des valeurs au sein de la famille et de la communauté
- ▶ Définition différente de la famille et des relations



RESSOURCES D'APPRENTISSAGE

Les enseignants peuvent inviter des Aînés ou des Gardiens du savoir locaux à raconter des récits ou à transmettre des enseignements au sujet de la famille et de la communauté. La prise de conscience du rôle important des femmes pour la famille, la communauté et les cérémonies doit faire partie des apprentissages de base de tous les élèves. En établissant des liens directs avec les Aînés, les Gardiens du savoir et les membres de la communauté, les élèves feront des apprentissages unifiant le cœur et l'esprit. Parce qu'il n'est pas toujours évident de savoir qui inviter, c'est une bonne idée de s'adresser d'abord au coordonnateur en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits de la division scolaire, au centre d'amitié local, au conseil tribal ou à l'organisme des traités le plus près, à une organisation métisse comme l’Institut Louis-Riel ou l’Institut Gabriel-Dumont, ou à une organisation inuite comme Inuit Tapiriit Kanatami.

FILMS ET VIDÉOS THÉMATIQUES QUI FAVORISENT L'APPRENTISSAGE :

Water : The Sacred Relationship [vidéos]. <http://www.sacredrelationship.ca/videos/> [en anglais seulement]

KNOTT, Helen. *Peace River Rising: The link between violence against Indigenous women and violence against the land*. <https://www.youtube.com/watch?v=6GbGL7dmEwA> [en anglais seulement]

LIVRES THÉMATIQUES SUGGÉRÉS POUR CE GROUPE D'ÂGE :

GUEST, Jacqueline. *Hat Trick*, Toronto, Lorimer Press, 2010. [en anglais seulement]

STEVENSON Robin. *Pride*, Victoria, Orca Book Publishers, 2016. [en anglais seulement]

GRAY SMITH, Monique. *Speaking Our Truth*, Victoria, Orca Book Publishers, 2017. [en anglais seulement]

CHARLEYBOY, Lisa et Mary Beth LEATHERDALE. *#NotYourPrincess*, Toronto, Annick Press, 2017. [en anglais seulement]

A. ROBERTSON, David. *Will I See?*, Winnipeg, Portage and Main Press, 2017. [en anglais seulement]

SITES WEB ET RESSOURCES EN LIGNE :

Nos voix, nos histoires. <http://www.collectionscanada.gc.ca/histoires/index-f.html>

A Tribe Called Red's performance honouring missing and murdered Indigenous women https://www.youtube.com/watch?v=q_vqlZJofoo [en anglais seulement]

BERNARD, Tamara. *We are more than murdered and missing*. <https://www.youtube.com/watch?v=fyLSRQ5kx8> [en anglais seulement]

TROUVER LEUR VOIX

Les messages des élèves sont tout aussi uniques et sacrés que les histoires des femmes et des filles de nos familles et communautés. On recommande aux enseignants de demander aux élèves de trouver leur « voix » la plus puissante. Les élèves réfléchiront au message qu'ils souhaitent faire entendre et à la façon la plus efficace de le transmettre.

La langue sera un mécanisme important de communication des messages à propos de la valeur des femmes et des filles autochtones dans la société. La langue varie selon le lieu de résidence et d'apprentissage des enseignants, des élèves et des communautés. Pour donner de la résonance à un message, on peut le transmettre dans la langue des Premières Nations de la région, en inuktitut ou en michif. Il est possible que les élèves, issus de diverses cultures, souhaitent exprimer leur message, en tout ou en partie, dans leur propre langue. Les enseignants peuvent discuter du public cible avec les élèves de manière à les aider à prendre des décisions au sujet de leur message.

Modes d'expression possibles pour les élèves :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Peinture • Poésie • Création orale • Chanson • Danse expressive • Pièce de théâtre | <ul style="list-style-type: none"> • Affiche ou bande dessinée • Arts textiles, comme le perlage, la confection de courtepointes, le collage et le tissage • Sculpture • Vidéo • Narration numérique |
|---|---|

DIFFUSER LE MESSAGE ET INSPIRER LE CHANGEMENT

L'ouvrage *Leurs voix nous guideront* vise à unir les voix – sincères, variées et déterminées – des enfants, des jeunes et des membres des communautés de partout au Canada.

Les voix de la résilience, de la solidarité, de l'honneur et du respect trouveront un écho sur notre site Web, dans les médias sociaux et dans le rapport définitif de la Commission d'enquête. Nous encourageons aussi les classes, les écoles, les particuliers, les familles et les communautés qui utilisent le guide

pédagogique à trouver de nouvelles façons de transmettre leurs messages au sein de leurs familles, écoles et communautés.



Façons possibles de se faire entendre :

- Organiser une soirée ou une activité à l'occasion de laquelle les élèves présenteront leur travail, dans le but de sensibiliser leurs famille et communauté et de les faire participer à la réalisation d'un changement positif
- Présenter un exposé aux responsables des services policiers, juridiques, correctionnels, familiaux et de santé de la région, notamment, à qui il pourrait être bénéfique d'entendre le message sincère d'enfants de toutes les cultures

- Présenter un exposé aux responsables des services policiers, juridiques, correctionnels, familiaux et de santé de la région, notamment, à qui il pourrait être bénéfique d'entendre le message sincère d'enfants de toutes les cultures
- Créer un partenariat avec des bureaux de presse, des journaux ou des stations de radio ou de télévision de la région
- Tenir une exposition dans le domaine des arts et des communications à l'école ou dans un lieu communautaire
- Diffuser les messages et les voix des élèves sur les médias sociaux, y compris sur Twitter, Instagram et YouTube
- Présenter une œuvre musicale ou théâtrale dans les écoles ou des lieux communautaires

EXEMPLES D'ACTIVITÉS THÉMATIQUES – RÔLE DES FEMMES DANS LA FAMILLE ET LA COMMUNAUTÉ

E-ta-ska-te-pe-ta-se-yan (terme cri signifiant « foyer », « territoire » et « endroit où grandit ton cœur »)

Organiser un festin communautaire en vue d'établir des relations en guise de fondement pour l'apprentissage. Inviter des Aînés et des membres de la communauté à faire les présentations, demander à une grand-mère de parler du rôle important des femmes et prévoir une remise de cadeaux ou un chant d'honneur pour les femmes dans le cadre du rassemblement. Obtenir des conseils ou de l'aide des membres de la communauté pour préparer l'activité.

En classe, procéder à un exercice de schématisation afin que les élèves connaissent bien la terre et le territoire, ainsi que les gens avec lesquels ils les partagent. Demander aux élèves de faire une recherche sur les noms autochtones de lieux situés dans leur propre communauté ou territoire.

Inviter un Aîné, un Gardien du savoir ou un membre de la communauté à venir dans la classe pour raconter des récits traditionnels sur la terre, les gens ou le territoire où vivent les élèves. Demander aux élèves d'illustrer de façon expressive les récits entendus au moyen, par exemple, de dessins, de peintures, d'arts textiles, de collages, de poèmes et de chansons. Afficher les travaux des élèves dans l'école ou la communauté en vue d'élargir le cercle d'apprentissage.

Inviter des conférenciers (Gardiens du savoir, Aînés, membres de la communauté, parents ou grands-parents d'élèves autochtones) à transmettre des enseignements, notamment, sur la famille, les rôles et responsabilités envers la parenté, les rôles des femmes et des hommes, la relation avec la terre, la langue et la relationnalité. Inciter les élèves à demander conseil aux conférenciers à propos de leur responsabilité de transmettre les connaissances acquises aux membres de leur propre famille et communauté. Demander aux élèves de créer un outil ou un projet d'enseignement d'après ce qu'ils ont entendu. Aider les élèves à trouver des idées pour présenter leur travail en vue d'élargir le cercle d'apprentissage.

Études secondaires et au-delà

DE LA 9^E À LA 12^E ANNÉE, ÉTUDES POSTSECONDAIRES
ET APPRENTISSAGE DES ADULTES

APPRENTISSAGE DE BASE

C'est avec les élèves du secondaire et les apprenants adultes qu'il est possible de tirer le meilleur parti des séances d'apprentissage en présence d'un invité autochtone et du matériel d'apprentissage produit à l'échelle locale. On encourage les enseignants, les élèves et les membres de la communauté à nouer le dialogue et à collaborer avec les personnes, organisations et fournisseurs de services autochtones de leur région et territoire traditionnel afin d'approfondir leur compréhension du savoir autochtone et des pratiques et protocoles locaux ou du territoire traditionnel.

**COLLABORER AVEC LES PERSONNES,
ORGANISATIONS ET FOURNISSEURS DE SERVICES
AUTOCHTONES DE LEUR RÉGION ET TERRITOIRE
TRADITIONNEL AFIN D'APPROFONDIR LEUR
COMPRÉHENSION DU SAVOIR AUTOCHTONE
ET DES PRATIQUES ET PROTOCOLES LOCAUX
OU DU TERRITOIRE TRADITIONNEL**

Afin de jeter des bases solides pour l'apprentissage et l'établissement de relations authentiques, il importe de situer l'apprentissage dans le contexte des Nations, de la terre, des gens et des enseignements dans le territoire de résidence.

ESPRITS CURIEUX

La réflexion et la pensée critique sont essentielles pour préparer les filles et les jeunes femmes à réfléchir et à agir dans leur propre intérêt, ainsi que pour encourager les garçons et les jeunes hommes à assumer leurs rôles d'alliés, de défenseurs des droits et de partisans des filles et des personnes LGBTAB qui font partie de leur groupe d'amis ou de collègues, de leur classe, de leur famille et de leur communauté.



Il importe de mettre en commun des idées, des enseignements, des connaissances et de l'information, mais il est aussi essentiel d'amener les élèves à s'interroger sur ce qu'ils voient et entendent de manière à développer leur empathie mutuelle et à prendre des mesures pour contrer les stéréotypes, faire connaître la vérité et transmettre des connaissances en vue de promouvoir la sécurité individuelle et communautaire.

Les enseignants doivent poser des questions qui incitent les élèves à réfléchir aux messages véhiculés autour d'eux. Il importe de stimuler l'esprit critique et de favoriser l'échange de points de vue et la discussion sur diverses idées dans un environnement sécuritaire, qui favorise le changement dans un espace éthique.

Il faut soutenir les élèves et les habiliter à comprendre les manières dont ils peuvent inciter d'autres personnes, y compris les membres plus âgés et respectés de leur famille ou communauté, à remettre en question de façon positive leurs préjugés, leurs perceptions et leur ignorance. Il faut les aider à appliquer des méthodes d'appel à l'action en organisant des activités guidées avec leurs camarades de classe, l'ensemble de la population scolaire, les parents et les membres de la communauté.

Thèmes à explorer

PRATIQUES ACTUELLES DES SERVICES À L'ENFANCE ET À LA FAMILLE

- ▶ Discuter de l'impact du manque de surveillance ou de suivi de ceux qui sont considérés comme des « fugueurs »
- ▶ Discuter de l'impact de « l'atteinte de l'âge de quitter le système », à 18 ans, sur les jeunes pris en charge, y compris les répercussions du manque ou de l'absence de réseau de soutien
- ▶ Discuter de la vulnérabilité des jeunes pris en charge à l'égard de l'industrie du sexe – « la ligne de ravitaillement de l'industrie du sexe »

AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES FILLES

- ▶ En quoi consiste l'autonomisation des femmes et des filles autochtones? Explorer des exemples
- ▶ Comment favoriser l'autonomisation des femmes et des filles de nos familles, de nos écoles et de nos communautés?

VÉCU DES PERSONNES, DES FAMILLES ET DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES TOUCHÉES PAR LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES ET LES FILLES

- ▶ Examinez des histoires, des expériences et des questions dans le contexte de familles, de communautés et de territoires locaux.

CAUSES SYSTÉMIQUES DE LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES ET LES FILLES AUTOCHTONES

- ▶ Explorer les liens entre la violence systémique et les facteurs suivants :
 - Taux élevés de pauvreté chez les Autochtones, en particulier les femmes
 - Logements insalubres et pénurie de logements
 - Durée de la prise en charge par un organisme de protection de la jeunesse
 - Accès à une éducation de qualité
 - Accès aux services de santé appropriés, y compris aux services et aux mesures de soutien en matière de santé mentale et de toxicomanie

RACISME, DISCRIMINATION ET STÉRÉOTYPES

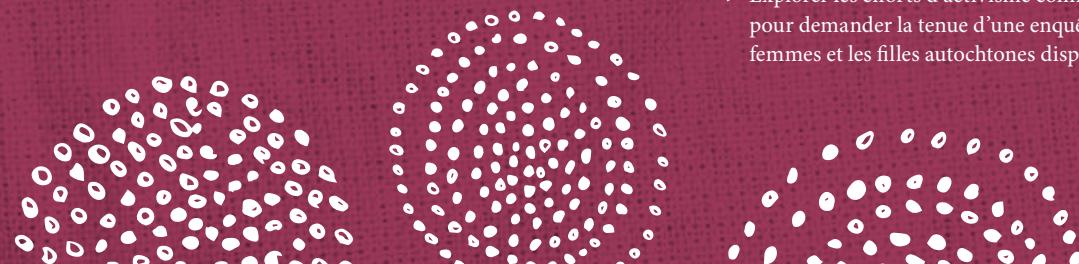
- ▶ Discuter des concepts de racisme, de discrimination et de stéréotypes, et de leur incidence sur les femmes, les filles et les personnes LGBTAB autochtones
- ▶ Discuter de la violence à motivation raciale dont font l'objet les femmes et les filles autochtones, et de la façon dont elle se manifeste par l'utilisation des termes « squaw », « sang-mêlé », etc.
- ▶ Explorer les visions du monde patriarcales et coloniales et la façon de traiter les femmes, les filles et les personnes LGBTAB
- ▶ Examiner la cause et l'effet et les mesures requises pour créer un changement positif
- ▶ Ressources suggérées :
 - Perspectives des femmes autochtones : volume 4, « Perspectives et réalités », du *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones*, <http://data2.archives.ca/e/e448/e011188231-04.pdf>
 - Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario <https://www.osstf.on.ca/resource-centre/educators-resources/violence-against-indigenous-women.aspx> [en anglais]
 - <https://www.nwac.ca/secteurs-de-politiques/securite-et-prevention-de-la-violence/soeurs-par-lesprit/histoires-de-vie/?lang=fr>
 - <https://www.publicsafety.gc.ca/cnt/rsrcts/pblctns/mrgnlzd/mrgnlzd-fra.pdf>

RÉSISTANCE, RÉSILIENCE, RÉSURGENCE

- ▶ Explorer les concepts de résistance, de résilience et de résurgence des rôles, des valeurs, des pratiques et des enseignements culturels, y compris les lois, la gouvernance et les pratiques d'autodétermination autochtones

EFFORTS D'ACTIVISME COMMUNAUTAIRE ET DE JUSTICE SOCIALE

- ▶ Explorer les concepts d'activisme communautaire et de justice sociale et les façons dont les familles et les communautés se sont organisées autour de la question des femmes et des filles autochtones disparues ou assassinées
- ▶ Explorer les efforts d'activisme communautaire déployés pour demander la tenue d'une enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées



SÉCURITÉ

- ▶ Discuter de l'importance de la sécurité et de notre responsabilité collective de veiller les uns sur les autres en tant qu'êtres humains, tout particulièrement sur les personnes susceptibles d'être dans des situations de vulnérabilité
- ▶ Enseigner à nos enfants et à nos familles la vérité au sujet de la sécurité et de la sensibilisation; l'importance de signaler les agressions, les actes de violence observés et tout autre geste suspect
- ▶ Formuler des idées quant à ce qui peut « assurer la sécurité des gens »
- ▶ Qu'est-ce qui assure la sécurité des femmes, des filles et des personnes LGBTAB autochtones? Qu'est-ce qui les rend vulnérables?
- ▶ Ressources proposées :
 - « #Créerlemalaise » – mouvement visant à dénoncer calmement le racisme, l'homophobie et le sexism plus que de l'ignorer ou de se mettre en colère

IMPACT DE LA COLONISATION SUR LES FEMMES ET LES FILLES AUTOCHTONES

- ▶ Répercussions intergénérationnelles des pensionnats indiens
- ▶ Discrimination fondée sur le sexe dans la *Loi sur les Indiens*
- ▶ Oppression de la réglementation gouvernementale (*Acte pour encourager la Civilisation graduelle, Acte pourvoyant à l'émancipation graduelle des Sauvages, Loi sur les Indiens*, etc.)
- ▶ Impact du système des laissez-passer sur les rôles et responsabilités des femmes autochtones
- ▶ Impact des projets de loi C-3 et C-31 sur les femmes, les familles et les communautés
- ▶ Impact de la rafle des années 1960 sur les personnes, les familles et les communautés

INFLUENCE DES MÉDIAS SUR LES ATTITUDES ET PERCEPTIONS À L'ÉGARD DES FEMMES, DES FILLES ET DES PERSONNES LGBTAB AUTOCHTONES

- ▶ Examiner des exemples de la façon dont les médias présentent les femmes et les filles autochtones, les Autochtones en général et les personnes LGBTAB
- ▶ Comment les médias décrivent-ils les victimes ou les auteurs allégués autochtones, par comparaison avec les victimes ou auteurs allégués qui ne sont pas des Autochtones?
- ▶ Qu'est-ce qu'une couverture médiatique responsable? Cela a-t-il été le cas, au Canada, au sujet des femmes et des filles autochtones?

- ▶ Quels sont les résultats ou les effets de cette représentation dans les médias?
- ▶ Comment les médias peuvent-ils contribuer à la lutte contre le racisme, la discrimination et les stéréotypes envers les femmes et les filles autochtones?
- ▶ Quel rôle les médias devraient-ils jouer en vue de contribuer à mettre fin au cycle de la violence envers les femmes et les filles autochtones?

RÔLE DE LA POLICE DANS LES CAS DE DISPARITION OU DE MEURTRE DE FEMMES ET DE FILLES AUTOCHTONES

- ▶ À l'aide des journaux et des médias d'information, faire une comparaison entre les interventions policières dans les cas de disparition ou de meurtre de femmes et de filles *autochtones* et les cas de disparition ou de meurtre de femmes *non-autochtones*. S'il y a lieu, quelle influence la « race » a-t-elle sur les interventions policières?
- ▶ Explorer les préoccupations et réactions des familles et communautés de femmes et de filles autochtones à l'égard de l'intervention ou du manque d'intervention de la police ou des lacunes dans le traitement du dossier de leur être cher
- ▶ Examiner les différences entre les attitudes et interventions de la police dans des dossiers de diverses régions du pays et communautés

LE SYSTÈME JUDICIAIRE ET LES FEMMES ET LES FILLES AUTOCHTONES

- ▶ Examiner les préoccupations des personnes, des familles et des communautés autochtones à l'égard du traitement des femmes et des filles autochtones au sein du système judiciaire
- ▶ Repérer et examiner les divergences entre les pratiques visant les femmes et les filles autochtones et celles visant les femmes et les filles non-autochtones

RÔLES COUTUMIERS DES FEMMES AUTOCHTONES

- ▶ Examiner les rôles coutumiers des femmes autochtones dans la vie politique, sociale, économique et culturelle de leurs Nations respectives, y compris leurs rôles en matière de leadership, de gouvernance et de prise de décision
- ▶ Examiner les efforts de décolonisation, de réclamation et d'autodétermination des femmes autochtones

RÔLE D'HONNEUR ACCORDÉ AUX PERSONNES BISPIRITUELLES DANS DIVERSES NATIONS AUTOCHTONES

- ▶ Différences entre les Nations autochtones



RAPPORTS ANTIÉRIEURS SUR LES FEMMES AUTOCHTONES DISPARUES OU ASSASSINÉES AU CANADA

- ▶ Explorer le grand nombre de rapports ayant été produits au sujet de la violence envers les femmes et les filles autochtones. Faire une réflexion critique au sujet des auteurs de ces rapports. Pourquoi ces études ont-elles été menées? Quelle est la date de publication des rapports? Quelles sont les mesures qui en ont découlé?
- ▶ Déterminer les raisons pour lesquelles on observe une certaine résistance à l'égard de la prise de mesures en réaction aux recommandations des rapports

MESURES PROPOSÉES OU ÉPROUVÉES POUR ÉLIMINER LES CAUSES SYSTÉMIQUES DE LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES ET LES FILLES AUTOCHTONES

- ▶ Trouver des exemples de mesures visant les personnes, les familles ou les communautés qui contribuent à renforcer la sécurité et à prévenir ou à éliminer la violence
- ▶ Explorer les changements systémiques efficaces ayant été apportés, ou les changements qui ont été proposés sans avoir été mis en œuvre

TRAVAILLEUSES DU SEXE

- ▶ Faire une réflexion critique sur l'opinion ou le discours général à l'égard des travailleuses du sexe, tout spécialement lorsqu'elles subissent de la violence. Notre société protège-t-elle les travailleuses du sexe? Qu'est-ce qui doit changer à cet égard?

TRAITE DES PERSONNES

- ▶ Examiner le pourcentage de femmes et de filles autochtones touchées par la traite des personnes au Canada. Qu'est-ce qui rend les femmes et les filles autochtones particulièrement vulnérables?
- ▶ Discuter des concepts de « travail du sexe », d'« exploitation sexuelle », de « traite des personnes » et de « cyberprédation » – Quelles en sont les similarités? Les différences?
- ▶ Ressources suggérées :
 - <http://pauktuutit.ca/abuse-prevention/inuit-and-human-trafficking/> [en anglais]
 - Trafic illégal des femmes autochtones en Ontario – Association des femmes autochtones de l'Ontario <http://www.onwa.ca/upload/documents/report-sex-trafficking-of-indigenous-wom.pdf> [en anglais]

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE

Les enseignants peuvent inviter des Aînés ou des Gardiens du savoir locaux à raconter des récits ou à transmettre des enseignements au sujet de la famille et de la communauté. La prise de conscience du rôle important des femmes pour la famille, la communauté et les cérémonies doit faire partie des apprentissages de base de tous les élèves. En établissant des liens directs avec les Aînés, les Gardiens du savoir et les membres de la communauté, les élèves feront des apprentissages unifiant le cœur et l'esprit. Parce qu'il n'est pas toujours évident de savoir qui inviter, c'est une bonne idée de s'adresser d'abord au coordonnateur en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits de la division scolaire, au centre d'amitié local, au conseil tribal ou à l'organisme des traités le plus près, à une organisation métisse comme l'Institut Louis-Riel ou l'Institut Gabriel-Dumont, ou à une organisation invitée comme Inuit Tapirpit Kanatami.

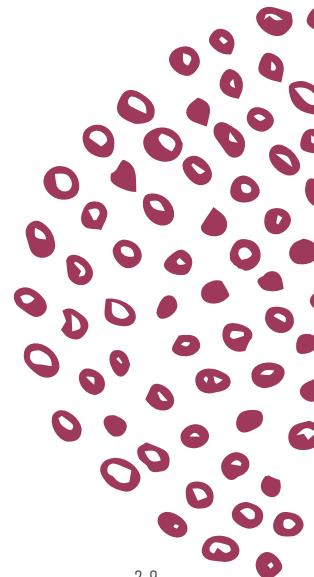
TROUVER LEUR VOIX

Les messages des élèves sont tout aussi uniques et sacrés que les histoires des femmes et des filles de nos familles et communautés. On recommande aux enseignants de demander aux élèves de trouver leur « voix » la plus puissante. Les élèves réfléchiront au message qu'ils souhaitent faire entendre et à la façon la plus efficace de le transmettre.

La langue sera un mécanisme important de communication des messages à propos de la valeur des femmes et des filles autochtones dans la société. La langue varie selon le lieu de résidence et d'apprentissage des enseignants, des élèves et des communautés. Pour donner de la résonance à un message, on peut le transmettre dans la langue des Premières Nations de la région, en inuktitut ou en michif. Il est possible que les élèves, issus de diverses cultures, souhaitent exprimer leur message, en tout ou en partie, dans leur propre langue. Les enseignants peuvent discuter du public cible avec les élèves de manière à les aider à prendre des décisions au sujet de leur message.

Modes d'expression possibles pour les élèves :

- Peinture
- Poésie
- Création orale
- Chansons
- Danse expressive
- Pièce de théâtre
- Affiche ou bande dessinée
- Arts textiles comme le perlage, la confection de courtepointes, le collage, le tissage, etc.
- Gravure ou sculpture
- Vidéo
- Narration numérique



DIVERS RAPPORTS SUSMENTIONNÉS :

Rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (2015) <http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/index.php?p=891>

Le rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones (1999) <https://lop.parl.ca/content/lop/researchpublications/prb9924-f.htm>

Femmes invisibles : un appel à l'action – Un rapport sur les femmes autochtones portées disparues ou assassinées au Canada, Rapport du Comité spécial sur la violence faite aux femmes autochtones (2014) <https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/41-2/IWFA/report-1>

Les femmes autochtones disparues et assassinées : Un aperçu opérationnel national, Gendarmerie royale du Canada (2014) <http://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/les-femmes-autochtones-disparues-et-assassinnees-un-apercu-operationnel-national>

Ce que leurs histoires nous disent : résultats de recherche de l'Initiative Sœurs par l'esprit (2010) <https://www.nwac.ca/wp-content/uploads/2015/06/2010-What-Their-Stories-Tell-Us-Research-Findings-SIS-Initiative-FR.pdf>

Report of the inquiry concerning Canada of the Committee on the Elimination of Discrimination against Women under article 8 of the Optional Protocol to the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women (30 mars 2015) http://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CEDAW/Shared%20Documents/CAN/CEDAW_C_OP-8_CAN_1_7643_E.pdf [en anglais]

Missing and Murdered Indigenous Women in British Columbia, Canada, Commission interaméricaine des droits de l'homme (21 décembre 2014) <https://www.oas.org/en/iachr/reports/pdfs/indigenous-women-bc-canada-en.pdf> [en anglais]

Rapports de la Commission d'enquête sur les femmes disparues (Commission Oppal, Colombie-Britannique) <http://www.missingwomeninquiry.ca/obtain-report/> [en anglais]

FILMS, DOCUMENTAIRES, BALADOS ET SÉRIES WEB QUI FAVORISENT L'APPRENTISSAGE ET PORTENT SUR LES THÈMES MENTIONNÉS :

Caribou Legs, The Film <https://vimeo.com/218566972>

On the Farm (bande-annonce) <https://www.youtube.com/watch?v=u7Ar7LthpVE>

Red River Women <http://www.bbc.com/news/resources/idt-dc75304f-e77c-4125-aacf-83e7714a5840>

Shades of Our Sisters <http://www.shadesofoursisters.com/#/>

Who Killed Alberta Williams? <http://www.cbc.ca/missingandmurdered/podcast>

The Current's Highway of Tears <http://www.cbc.ca/radio/thecurrent/features/missingandmurdered/vr>

Highway of Tears <http://highwayoftearfilm.com/>

À la recherche de Dawn https://www.onf.ca/film/a_la_recherche_de_dawn/ [diffusé en français et en anglais]

Cette rivière https://www.onf.ca/film/cette_riviere/ [diffusé en français et en anglais]

River of Silence <http://riverofsilence.com/>

Taken <http://aptn.ca/taken/>

MARACLE, Lee. Connection between Violence against the Earth and Violence against Women <https://www.youtube.com/watch?v=VdxJYhbTvYw>

LIVRES THÉMATIQUES SUGGÉRÉS POUR CE GROUPE D'ÂGE :

ROBERTSON, David A. *Betty : The Helen Betty Osborne Story*, Winnipeg, HighWater Press, 2015.

ROBERTSON, David A. *Will I See?*, Winnipeg, Portage and Main Press, 2017.

LA BOUCANE-BENSON, Patti. *The Outside Circle*, Toronto, Groundwood Books, 2015.

RICE, Waubegeshig. *Le legs d'Eva*, Ottawa, Les Éditions David, 2017. [publié en français et en anglais]

PAQUETTE, Aaron. *Lightfinder*, Owen Sound (Ontario), Kegedonce Press, 2014.

FLORENCE, Melanie. *The Missing*, Toronto, Lorimer Press, 2016.

FLORENCE, Melanie. *One Night*, Toronto, Lorimer Press, 2015.

FLORENCE, Melanie. *Rez Runaway*, Toronto, Lorimer Press, 2016.

CHARLEYBOY, Lisa et Mary Beth LEATHERDALE. *#NotYourPrincess*, Toronto, Annick Press, 2017. [en anglais]

SITES WEB ET RESSOURCES EN LIGNE :

Prestation de slam : <https://community.krispii.com/d/54-do-you-member-and-overlooked-now-available-for-download> [en anglais]

Groupe « Sound of My Heart Collective » : <http://thesoundofmyheart.weebly.com> [en anglais]

Nipimit Nanisiniq Finding Voice de Pauktuutit. « Porchlight », chanson interprétée par Jaaji et Chelsea June du groupe Twin Flames et écrite par Jaaji au sujet des êtres chers disparus ou assassinés. <http://pauktuutit.ca/missing-murdered-inuit-women/> [en anglais]

#SUISJELAPROCHAINE (#AMINEXT) :

<https://storify.com/Sagewashere/am-i-next> [en anglais]

<http://www.cbc.ca/news/canada/nova-scotia/aminext-aims-to-raise-awareness-about-murder-red-aboriginal-women-1.2765405> [en anglais]

DIFFUSER LE MESSAGE ET INSPIRER LE CHANGEMENT



L'ouvrage *Leurs voix nous guideront* vise à unir les voix – sincères, variées et déterminées – des enfants, des jeunes et des membres des communautés de partout au Canada. Les voix de la résilience, de la solidarité, de l'honneur et du respect trouveront un écho sur notre site Web, dans les médias sociaux et dans le rapport définitif de la Commission d'enquête. Nous encourageons aussi les classes, les écoles, les particuliers, les familles et les communautés qui utilisent le guide pédagogique à trouver de nouvelles façons de transmettre leurs messages au sein de leurs familles, écoles et communautés.

LES VOIX DE LA RÉSILIENCE, DE LA SOLIDARITÉ, DE L'HONNEUR ET DU RESPECT TROUVERONT UN ÉCHO SUR NOTRE SITE WEB, DANS LES MÉDIAS SOCIAUX ET DANS LE RAPPORT DÉFINITIF DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Façons possibles de se faire entendre :

- Organiser une soirée ou une activité à l'occasion de laquelle les élèves présenteront leur travail, dans le but de sensibiliser leurs famille et communauté et de les faire participer à la réalisation d'un changement positif
- Présenter un exposé aux responsables des services policiers, juridiques, correctionnels, familiaux et de santé de la région, notamment, à qui il pourrait être bénéfique d'entendre le message sincère d'enfants de toutes les cultures
- Tenir une exposition dans une galerie d'art, un musée, un hôtel de ville, une bibliothèque ou tout autre lieu public de la région
- Créer un partenariat avec des bureaux de presse, des journaux ou des stations de radio ou de télévision de la région
- Tenir une exposition dans le domaine des arts et des communications à l'école ou dans un lieu communautaire
- Diffuser les messages et les voix des élèves sur les médias sociaux, y compris sur Twitter, Instagram et YouTube
- Présenter une œuvre musicale ou théâtrale dans les écoles ou des lieux communautaires

EXEMPLE D'ACTIVITÉS THÉMATIQUES – RACISME, DISCRIMINATION ET STÉRÉOTYPES

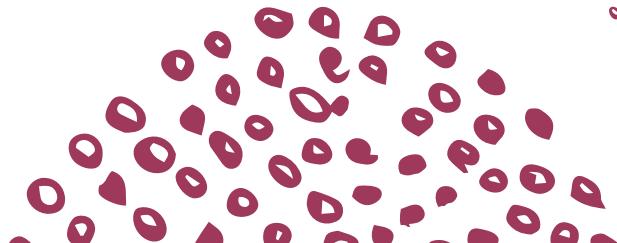
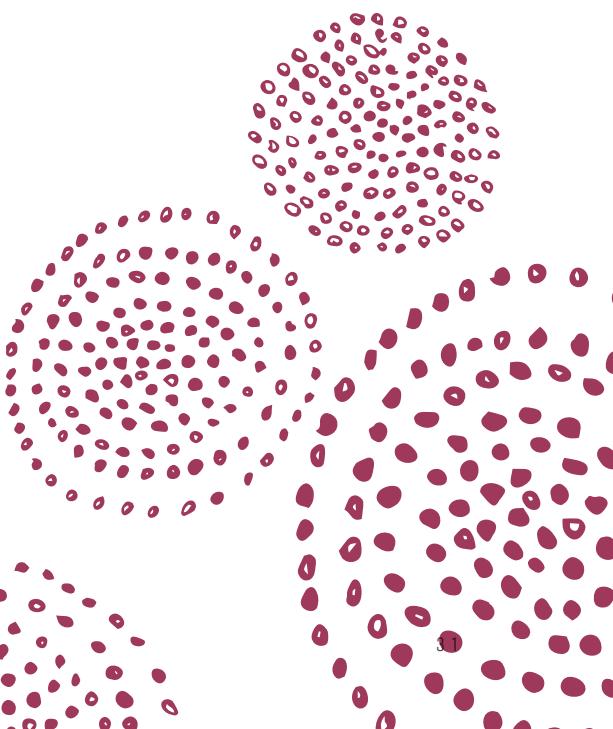
Les enseignants peuvent demander aux élèves de choisir le cas d'une femme ou d'une fille autochtone disparue ou assassinée et de faire des recherches à ce sujet dans les journaux, les médias sociaux, etc.

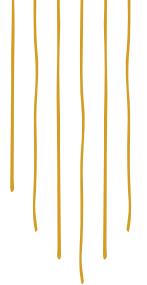
Demander aux élèves de créer une liste de commentaires, de déclarations ou d'actions dans les catégories suivantes : police, médias, juges/avocats, auteurs allégués, grand public (à partir des sections de commentaires qui suivent les articles ou des commentaires formulés dans les médias sociaux)

Discuter en classe ou en petits groupes de la manière dont les commentaires, déclarations ou actions dans chaque catégorie ont influé sur le dossier, la victime, la famille, la communauté et la sécurité générale des femmes, des filles et des personnes LGBTAB autochtones

Demander à chaque élève d'exprimer dans un journal comment il se sentirait si cela arrivait à sa mère, à sa tante, à sa sœur ou à un autre membre de sa famille ou de sa communauté

Demander à chaque élève de choisir un public cible dans l'une des catégories précédentes (mère, tante, sœur, famille ou membre de la communauté), puis de créer une œuvre qui transmet un message sur les droits, la dignité, l'honneur et la sécurité des femmes et des filles autochtones





Coordonnées des personnes-ressources et directives de présentation

La Commission d'enquête nationale souhaite recevoir les messages des élèves et les plans de leçon créés à l'aide du présent guide. Les enfants et les jeunes ont une voix puissante et authentique, capable de susciter le changement. Il faut faire entendre ces messages et ces voix... amorcer le changement pour les femmes et les filles autochtones.

Nous voulons connaître l'histoire qui a inspiré votre œuvre, notamment la raison de sa création et sa signification. S'il s'agit d'une œuvre en mémoire d'une personne, veuillez nous dire de qui il s'agit. Certaines œuvres choisies pourront être accompagnées d'un enregistrement vidéo ou audio de l'artiste. Si votre œuvre est sélectionnée et vous acceptez de raconter votre histoire, un archiviste de la Commission travaillera avec vous à enregistrer les renseignements pertinents.

Toutes les expressions artistiques reçues par la Commission d'enquête seront transférées aux services d'archives de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées pour que l'on puisse continuer à y avoir accès après l'enquête. Les services d'archives en prendront soin conformément aux souhaits des donateurs. Pour en savoir plus sur l'invitation à soumettre une œuvre d'art, consulter : <http://www.mmiwg-ffada.ca/files/appel-de-propositions-ouvert-expressions-artistiques.pdf>

DIRECTIVES DE PRÉSENTATION DES ŒUVRES :

Spectacle ou danse : au plus dix images du spectacle ou un DVD de l'œuvre, peu importe la durée

Film/vidéo ou DVD : peu importe la durée

Photographies et dessins : originaux ou copies numériques – au plus 20 images sur CD ou DVD

Musique : version audio de la chanson, image du groupe, paroles, etc.

Poésie, création orale, roman, pièce de théâtre, art graphique : échantillon écrit pertinent de l'œuvre; s'il s'agit d'une interprétation – DVD, peu importe la durée

Sculpture, peinture, vannerie, techniques mixtes d'art : communiquez avec l'archiviste principale pour vous assurer que les services d'archives peuvent conserver votre œuvre et en prendre soin de manière adéquate.

Courtepointes, art textile (précisez quels types de tissus ont été employés)

**POUR OBTENIR D'AUTRE INFORMATION SUR LA PRÉSENTATION D'UNE ŒUVRE D'ART,
COMMUNIQUEZ AVEC :**

PETRA TURCOTTE, ARCHIVISTE PRINCIPALE
431-996-4986
P.TURCOTTE@MMIWG-FFADA.CA

SOUMISSION DE PLANS DE LEÇON :

La Commission d'enquête nationale aimerait recevoir les plans de leçon créés pour accompagner le présent guide. Veuillez inclure une brève description de votre école, de votre communauté et de votre lieu géographique. En outre, nous vous prions d'indiquer le niveau scolaire et les ressources requises pour accompagner l'apprentissage. Une fois qu'un comité consultatif d'enseignants les aura examinés, les plans de leçon reçus seront affichés sur le site Web de l'Enquête nationale.

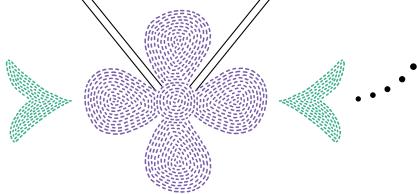
**POUR OBTENIR D'AUTRE INFORMATION SUR L'UTILISATION DU GUIDE PÉDAGOGIQUE,
COMMUNIQUEZ AVEC :**

CHARLENE BEARHEAD
COORDONNATRICE EN ÉDUCATION, FFADA
C.BEARHEAD@MMIWG-FFADA.CA

Annexe A

FORMULAIRE D'ACQUISITION





N° DE REGISTRE

N° DE REGISTRE

AF A2017-

FORMULAIRE D'ACQUISITION – DONATEUR

INFORMATION SUR LA SOURCE

2.1. Donateur (*le nom de la personne qui fait le don, p. ex. personne, institution, etc.*)

2.1.1. Type de donateur (*à remplir par l'archiviste*)

2.1.2. Créeur (*qui est le créateur du don? Par exemple, le nom de l'artiste, de l'auteur, etc.*)

Nom de la personne en mémoire de qui ce don est fait (*le cas échéant*)

2.1.3. Coordonnées (*adresse, courriel et numéro de téléphone*)



Veuillez indiquer si vous êtes membre des Premières Nations, Inuit ou Métis (*le cas échéant*)

Veuillez indiquer le nom de votre collectivité/Première Nation (*le cas échéant*)

Veuillez indiquer votre langue : maternelle, seconde, de préférence

Remarques

2.2. Historique de la conservation (*comment avez-vous reçu le don?*)



RENSEIGNEMENTS SUR LES MATERIAUX

3.1. Quand le don a-t-il été fait?

Cérémonie (*une cérémonie doit-elle être organisée lors de la remise du don, pendant qu'il est pris en charge et quand il est exposé?*)

Préservation (*y a-t-il des directives précises en matière de traitement et/ou d'entretien?*)

Description : Aimeriez-vous donner une description par bande vidéo ou bande sonore pour expliquer la chronologie, l'histoire et l'importance de votre don, ainsi que ce qu'il représente?

Oui Non



Description : Aimeriez-vous rédiger une description pour expliquer la chronologie, l'histoire et l'importance de votre don, ainsi que ce qu'il représente? (*insérer la pièce jointe*)

Oui Non

RENSEIGNEMENTS SUR LA GESTION

Conditions d'utilisation (*si vous êtes le créateur du don archivistique*) : nous permettez-vous d'utiliser votre don à des fins éducatives, de recherche, de publication, d'expositions publiques et de sensibilisation?

Conditions d'accès (*des protocoles culturels limitent-ils l'accès au don?*)

Une fois les travaux de la FFADA terminés, accepteriez-vous de remettre votre don à un fiduciaire qui s'en occupera conformément aux directives figurant dans le présent document, ou souhaiteriez-vous que le don vous soit retourné?



Pouvons-nous communiquer avec vous si nous avons besoin de plus amples renseignements sur votre œuvre ou votre don? Quel est le meilleur moyen de communiquer avec vous? Si vous n'êtes pas disponible, pouvons-nous communiquer avec une autre personne en votre nom (*le cas échéant, pouvez-vous nous fournir ses coordonnées?*)?

Consentez-vous à ce que votre œuvre d'expression artistique soit accessible au public? (*dans l'affirmative, veuillez remplir un formulaire de consentement et le joindre au présent document.*)

Oui Non

Signature _____

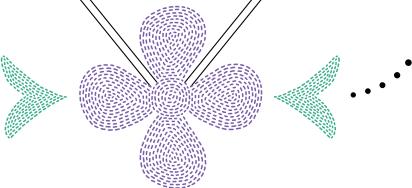
Date _____



Annexe B

FORMULAIRE DE
CONSENTEMENT - ARCHIVES





NUMÉRO D'ACQUISITION
CF A2017-

FORMULAIRE D'ACQUISITION CORRESPONDANT
AF A2017-

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT - ARCHIVES

L'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (EN-FFADA) croit que votre expression artistique est très importante et peut nous aider à sensibiliser les gens à la violence contre les femmes autochtones. Nous espérons que vous accepterez que l'EN-FFADA utilise votre œuvre à des fins éducatives en signant le formulaire de consentement ci-dessous.

L'EN-FFADA souhaite utiliser votre nom, votre visage, votre voix et autres renseignements d'identification, et rendre votre œuvre plus largement disponible, pour informer davantage le public de la violence contre les femmes autochtones. Si vous ne souhaitez pas donner ce consentement, l'EN-FFADA ne pourra utiliser votre œuvre d'expression artistique, sauf à des fins archivistiques, conformément aux lois applicables en matière de protection de la vie privée. La décision de donner votre consentement vous revient entièrement.

En signant ce formulaire de consentement, l'Artiste reconnaît que l'EN-FFADA aura le droit d'utiliser l'œuvre de l'Artiste, seule ou en combinaison avec les œuvres d'autres artistes, et d'utiliser le nom, le visage, la voix et autres renseignements d'identification de l'Artiste sur des sites Web, dans des rapports, dans l'éventail complet des médias et des ouvrages didactiques, dans les documentaires, les annonces diffusées à la télévision et à la radio, dans les produits médiatiques informatisés et toutes les autres médias existants ou futurs, à des fins de sensibilisation du public et conformément aux mandats de l'EN-FFADA. L'EN-FFADA peut modifier, traduire, juxtaposer et synchroniser l'œuvre de l'Artiste, au besoin, à ces fins. L'EN-FFADA peut rendre l'œuvre d'expression artistique disponible pour l'utilisation par des tierces parties dans les cas où l'EN-FFADA estime que la tierce partie utilisera l'œuvre à des fins d'information du public d'une manière qui respecte l'Artiste, y compris par l'entremise du cinéma, de la télévision et d'autres médias. L'EN-FFADA s'assurera de protéger l'intégrité de l'œuvre d'expression artistique, mais ne sera pas responsable si l'Artiste n'est pas satisfait(e) des modifications que l'EN-FFADA ou de tierces parties ont apportées à l'œuvre. Si vous ne souhaitez pas que votre œuvre d'expression artistique soit utilisée à certaines fins, veuillez l'indiquer dans le champ pertinent ci-dessous.

L'Artiste comprend également qu'en signant le présent formulaire de consentement, il ou elle ne pourra exercer aucun droit ni présenter aucune réclamation contre les personnes qui utilisent ses renseignements signalétiques, ses photos, ses enregistrements audio et vidéo ou autres documents aux fins stipulées ci-dessus.

L'EN-FFADA veillera à ce que toute utilisation de l'œuvre de l'Artiste soit, dans tous les cas, adéquatement citée, sauf si l'Artiste indique qu'il ou elle ne souhaite pas que ce crédit soit accordé.

L'Artiste peut annuler ce consentement à tout moment en fournissant des directives écrites à cet effet à l'EN-FFADA. L'EN-FFADA n'est toutefois pas responsable de tout renseignement divulgué publiquement avant que l'Artiste retire son consentement.

Prénom :

Second(s) prénom(s) :

Nom de famille :

Adresse postale :

Code postal :

Téléphone (résidence) :

Courriel :

Nom de l'agent/distributeur autorisé :

À quelles fins votre œuvre ne doit-elle pas être utilisée?

Type d'œuvre présenté (veuillez cocher les cases appropriées)

Film/vidéo :

Roman :

Pièce de théâtre :

Poésie/créations orales :

Photographie :

Musique :

Dessin/peinture :

Danse :

Installation :

Sculpture :

Arts décoratifs/traditionnels :

Autre (indiquez le type d'art) :

Titre de l'œuvre :

Année de création de l'œuvre :

L'œuvre a-t-elle été publiée :

Libellé du crédit à accorder :

Nom du donateur (en caractères d'imprimerie) :

Date :

Signature :

Nom du témoin (en caractères d'imprimerie) :

Date :

Signature :
